



# VOIX OUVRIÈRE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

15 DÉCEMBRE 1964 — N° 26

Paraît toutes les deux semaines - 0,50 F

## APRÈS LA GRÈVE DU 11 DÉCEMBRE

**L**a grève des services publics du 11 décembre fut un succès considérable tant par son ampleur, par son efficacité que par la sympathie qu'elle rencontra parmi les autres catégories de travailleurs — qu'elles soient intéressées par des ordres de grèves ou pas — et auprès du public en général. Il n'y eut pas de protestations ou d'incidents, comme ce fut parfois le cas dans le passé et, dans de nombreuses entreprises, bien des travailleurs ne vinrent pas travailler, prétextant la grève des transports, qui seraient venus quand même en d'autres circonstances.

Il est bien évident qu'une grève des transports métro, SNCF, associée à une grève de l'EDF a une incidence considérable sur toutes les autres activités et que seule la grève dans ces secteurs importants et hautement centralisés peut donner à une grève générale un caractère « total ». Il n'y a pas eu le 11 décembre d'ordre de grève générale, excepté de la part de F.O., mais on peut estimer que grévistes ou pas, plus de trois millions de travailleurs, à peu près le quart de l'ensemble des salariés, n'étaient pas au travail vendredi dernier. Lors d'une grève générale touchant toutes les catégories de travailleurs, une grève des trains, des transports urbains et de l'EDF, suivie comme l'a été celle du 11, entraînerait la quasi paralysie de tout le pays.

En effet, une grève générale n'est jamais : l'ensemble du prolétariat n'a pas toujours les mêmes possibilités de lutte, le rapport des forces dans des milliers de petites ou moyennes entreprises n'est pas toujours ce qu'il est dans les grandes, le niveau de conscience ou de détermination n'est pas le même non plus d'un bout à l'autre du pays, dans la métallurgie à Paris où il y a du travail et dans les textiles du Nord où il y en a moins.

La grève des services essentiels non seulement paralyse les industries tributaires du réseau E.J.F. mais aussi, pourquoi pas, fournit des « excuses » aux travailleurs qui osent le moins affronter ouvertement leur employeur.

Tous ces facteurs contribuent au moral de la classe ouvrière, moral qui n'est certes pas homogène mais qui forme un tout... lorsque les travailleurs sont appelés en même temps à la lutte.

V. O.

## Les Centrales syndicales la grève

## et les élections présidentielles

La « préparation » et le déclenchement de la grève du 11 décembre sont intéressants à plus d'un titre. Préparation n'est d'ailleurs pas le mot puisqu'elle n'a guère été préparée : décidée, en principe, par la C.G.T.-F.O., le 21 novembre, sous la forme d'une grève générale de 24 heures, la date en fut fixée par elle au 11 décembre lorsque les Fédérations des syndicats des services publics

C.G.T. et C.F.D.T. eurent décidé ce jour-là une grève des services publics après avoir organisé une manifestation le 2 décembre pour ne pas avoir l'air d'emboîter le pas à F.O. Cependant certaines fédérations C.G.T. des industries « privées » durent, sous la pression conjuguée de F.O. et de la C.F.D.T., donner aussi un ordre de grève pour ce jour-là. Lorsque nous aurons

ajouté que la C.G.T.-F.O. n'a pris sa décision lors de son C.C.N. du 21 novembre qu'après que les fédérations de Fonctionnaires, C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.D.T. et la F.E.N. aient dans des textes identiques, mais publiés séparément (le 14 novembre), envisagé d'organiser « une action d'ensemble » de tous les travailleurs de la Fonction publique, on verra qu'il est bien difficile de ne pas consi-

dérer l'organisation de cette grève comme le résultat d'une rivalité entre les grandes centrales plus que comme un plan de combat minutieusement élaboré.

Sans compter que, plus que jamais F.O. s'est refusé à toute « unité d'action » avec la C.G.T. Une circulaire signée de Bergeron, citée par la C.G.T., a même, noir sur blanc, recommandé à tous les responsables F.O., de n'avoir aucun contact avec la C.G.T. et toutes les consultations entre les deux centrales et entre les Fédérations respectives de la fonction publique se seraient faites par l'intermédiaire de la C.F.D.T.

L'attitude des trois grandes centrales s'est modifiée depuis quelque temps, au point que F.O. puisse prendre l'initiative d'une grève générale, mais c'est en fait l'attitude de la C.F.D.T. qui modifie aujourd'hui et modifiera encore plus dans la période qui vient, celle des deux autres.

La C.F.D.T. a choisi son camp pour les prochaines élections à la Présidence de la République : elle compte faire de son mieux pour favoriser l'élection de Gaston Defferre. Sa transformation de C.F.T.C. en C.F.D.T. fait d'ailleurs partie de cette option. Rien d'étonnant à cela : pour les syndicalistes « modernes » que sont les dirigeants C.F.D.T., l'élection de Defferre permettrait d'instaurer en France le syndicalisme « constructif » qu'ils souhaitent, un syndicalisme « présent » à tous les niveaux de gestion de l'appareil d'Etat bourgeois, un syndicalisme sur lequel l'Etat « arbitre » entre les classes » pourrait s'appuyer pour réaliser la « justice sociale » en recherchant un équilibre « raisonnable » entre « tous les intérêts en présence. De plus parmi les conseillers de Gaston Defferre on trouve des hommes qui sont en même temps ceux des dirigeants C.F.D.T. Il s'agit pour eux de renouveler au profit de Defferre l'appui apporté à l'élection de Roosevelt en 1936 aux U.S.A. avec les voix du Labour.

La C.F.D.T. va donc s'engager dans une lutte de plus en plus ferme et ouverte contre le gouvernement. On ne sait pas encore quel est son programme d'action et si même elle en a un. Il est évident qu'elle ne reculera pas devant des mouvements importants et généralisés, même de durée relativement longue, surtout dans la fonction publique (c'est moins gênant que dans l'industrie privée, car on ne faudrait tout de même pas trop s'allier le patronat). Il s'agit pour la C.F.D.T. d'organiser la lutte contre le blocage gouvernemental des salaires de telle façon qu'elle atteigne son apogée dans les jours qui précéderont l'élection présidentielle. Si, pendant ce temps là, les paysans sont conduits au combat par leurs organisations professionnelles (aux mains de dirigeants chrétiens le plus souvent) la perspective d'un changement à la tête du pays amènera à Defferre un appoint de voix populaires non négligeable, peut-être déterminant.

Evidemment, la C.F.D.T. n'a pas les mains entièrement libres. Elle ne peut prévoir facilement un « calendrier » des actions à mener car elle sait pas quand se déroulera l'élection présidentielle. Cela dépend de De Gaulle et il peut l'avancer ou la reculer de façon notable. Or la « température » de la classe ouvrière n'est

## La politique gouvernementale en matière de loyer

### “ Quand le bâtiment va... ”

La récente décision du Parlement — non encore entérinée par le Sénat, il est vrai — de libérer les loyers de presque tous les logements anciens a provoqué une réaction de presque toute la presse. La catastrophe que représenterait, pour des millions de gens, l'application de la proposition gouvernementale a suscité un tel tollé que le gouvernement a dû fournir des « explications » tellement embarrasées, que plus personne n'a compris quelles étaient les intentions gouvernementales. Il semble bien que le gouvernement revienne sur son projet et, qu'en tous cas, en deuxième lecture, les députés frottent d'un peu plus près ce qu'ils ont voté en première.

Dans les conditions actuelles, la liberté rendue aux loyers des appartements anciens reviendrait à les aligner purement et simplement sur celui des logements neufs, c'est-à-dire à les multiplier par trois, quatre ou cinq, voire plus, ce qui ne ferait baisser les loyers des appartements neufs, cette mesure contribuerait même à les faire monter.

Périodiquement, les gouvernements préparent des projets, des plans pour tenter de résoudre la crise du logement et depuis vingt ans que la guerre est terminée, cette crise sevit toujours, aussi grave.

Malgré la reconstruction relativement récente de nombreux immeubles et maisons détruits par les deux guerres, l'âge moyen des constructions en France est de 114 ans, alors qu'il n'est en Suède que de 45 ans dans les campagnes et de 22 ans dans les villes. En outre, les installations sanitaires sont extrêmement restreintes (à Paris en 1954 : 82 % des appartements ouvriers ne possédaient pas de salle d'eau, 55 % pas de w.c. intérieurs, etc.). Cependant dans ces immeubles les loyers sont généralement assez bas ; les loyers français sont connus pour être les plus bas du monde capitaliste. Mais ils sont en général surpeuplés, et leur pénurie pour une grande partie de la population laborieuse aux spéculateurs, patentes ou non.

En réalité, si l'on prend l'expression « crise du logement » dans son sens large, elle remonte à l'aube même du capitalisme. Pendant tout le dix-neuvième siècle et encore le début du vingtième siècle, la maison ouvrière, c'était déjà le taudis — le taudis infect, surpeuplé, souvent menaçant ruine, foyer de tuberculose et gémeur d'alcoolisme pour tout son taudis, l'ouvrier allait au café, salon du pauvre.

Il ne pouvait en être autrement : le logement, dans la société capitaliste, est une marchandise et une marchandise très chère qu'il était et qu'il est encore absolument impossible à un ouvrier de se payer. Aussi ne construisait-on que pour les classes riches, pour payer les loyers élevés assurant au capitaliste ayant investi dans la construction un taux d'intérêt suffisamment élevé pour que cet investissement soit rentable. Les travailleurs n'habitaient que les immeubles depuis longtemps amortis, c'est-à-dire les plus vétustes, qu'on pouvait alors louer, en n'y apportant d'ailleurs aucun entretien, à un prix plus à leur portée (cependant largement supérieur à un profit « normal » puisque le capital était déjà amorti). Étant donné l'accroissement considérable des villes industrielles de l'époque et leur surpeuplement relatif, la spéculation était déjà fréquente. D'où les horribles conditions de logement des ouvriers, et la règle du taudis. Dans certaines villes américaines on voit manifestement une rotation des quartiers résidentiels qui, l'évolution se faisant à bas prix, ils sont, en quelques décades transformés en quartiers populaires, puis en taudis.

Mais à cette crise fondamentale s'en surajoute bientôt, particulièrement en France, une autre, d'un caractère différent et qui aggrave encore le problème.

Pour éviter des pressions revendicatives dans le domaine des salaires, l'Etat cherche souvent, dans les périodes d'inflation, à bloquer les prix des composantes des budgets ouvriers (à notre époque il s'est d'ailleurs souvent contenté d'en truquer les indices). Après le pain, les loyers étaient le problème auquel les travailleurs étaient les plus sensibles. L'Etat intervint d'abord en fixant un maximum pour les loyers en août 1914, puis en 1918, enfin en élaborant une politique de blocage des loyers à partir de 1920.

Cette politique aura pendant un certain temps des résultats favorables pour les classes laborieuses : la part consacrée au logement dans les budgets ouvriers était de 16 % en 1914, elle n'est plus que de 4,5 % en 1924. Elle explique le bas niveau des loyers français actuels. C'est un des seuls blocages de prix qui ait été effectif sans faire intervenir de subventions (cas du pain pendant des années).

Cependant, comme toutes les « solutions » capitalistes, elle a

abouti à une crise encore plus grave, car elle a eu pour effet de détourner complètement les capitaux de la construction. Avec des loyers très bas, l'investissement n'est plus rentable. Même pour le locatif a été de ce fait pratiquement arrêtée depuis 1920.

C'est pourquoi en 1948, l'Etat a permis le déblocage des loyers des constructions neuves, et a autorisé l'augmentation des loyers des constructions anciennes par paliers, tout en y maintenant son contrôle. Il n'en est cependant résulté qu'une faible reprise de la construction à but locatif : les « capitaux » n'avaient plus confiance. Les seules constructions qui se fassent sont destinées à être vendues en copropriété. Elles ne sont en fait accessibles qu'aux classes très fortunées, et ne pourraient être une solution pour les autres que dans 50 ou 60 ans, lorsqu'elles seront amorties.

On a bien tenté une politique dite « d'accès à la petite propriété », mais les constructions ainsi prévues (part d'initiative privée et aide de l'Etat) supposent pour la plupart la possession d'un certain capital de départ, et elles ne sont en général accessibles lorsqu'elles le sont (du fait de leur rareté dans les grands centres urbains) qu'à la petite bourgeoisie et à l'aristocratie ouvrière : cadres, personnel de maîtrise, etc.

En fait, il n'y a pas de solution capitaliste à ce problème : la recherche du profit exclue la recherche du bien-être des travailleurs.

Une seule possibilité est à envisager : l'intervention de l'Etat, non pour se contenter de bloquer les loyers, mais en vue de prendre en charge complètement la construction en grand d'habitations ouvrières, indépendamment de toute question de rentabilité. Autrement dit, il faudrait que l'Etat accepte de construire en admettant que cela ne soit pas rentable.

L'Etat a fait quelques tentatives dans ce sens (H.L.M., H.B.M.) mais dans une mesure sans aucun rapport avec les besoins.

Il est clair qu'une telle orientation est exclue pour l'Etat français. Et, de toute façon, si le projet du gouvernement voit le jour, d'une façon ou d'une autre, les travailleurs n'auront qu'une solution : exiger des salaires qui leur permettent de consacrer 40 ou 50.000 anciens francs par mois pour se loger.

Anne FOURVIÈRE

(Lire la suite en page 7)

Depuis un an environ, la C.G.T. essaie de lancer à la S.N.C.F. une campagne qu'elle appelle « la discrimination » dont elle fait l'objet de la part de la Direction Générale.

Après de nombreuses entrevues, délégations et plaintes qui sont allées jusqu'au Premier Ministre, elle porte le problème devant tous en faisant circuler une pétition nationale. Celle-ci est une protestation contre les deux faits suivants :

— Les responsables permanents de la Fédération C.G.T. ne sont plus payés par la S.N.C.F., ceux des autres organisations le sont toujours.

— En violation du règlement P 8 b, les représentants C.G.T. ne sont plus admis à siéger à titre consultatif dans les comités mixtes et comités d'activités sociales. Ceux des autres organisations y sont admis. (S'unir et Agir, organe du syndicat des Cheminots de Paris-Sud-Est, septembre 64).

Ajoutons à cela une troisième revendication : les sièges au Conseil d'Administration de la S.N.C.F. (Tribune des Cheminots du 16-10-64) et nous aurons une idée de cette campagne.

La C.G.T. demande donc le paiement des permanents et surtout, son accès à des organismes de discussions pour donner, comme les autres syndicats, un avis que personne ne suit. Mais, si nous savons depuis longtemps que ce genre de revendication n'est lancée par la C.G.T. que dans un but d'agitation de boutique, par rapport à la Centrale voisine, aux périodes où cela n'intéresse personne (les salaires sont autrement importants pour tous !), il n'en demeure pas moins que le problème posé vaut la peine qu'on s'y arrête. Car, ce qui est abordé ici, c'est le « contrôle », la « ges-

tion », d'une entreprise nationalisée, la S.N.C.F., par les ouvriers, ou plutôt par les syndicats.

La C.G.T. réclame sa place au Conseil d'Administration. Elle veut gérer l'entreprise, être « consultée », en bref être traitée en bon et loyal interlocuteur du patron. Elle revendique la place qu'elle occupait à la « Libération », et dont elle a été chassée en deux étapes, en 1948 et en 1950.

En 1945, à la fin des hostilités, après l'écrasement de l'Allemagne, il avait bien fallu faire des comptes. Et, hormis les Américains, gros bénéficiaires, tant sur le plan économique que politique, de la grande saignée, tous les belligérants se retrouvèrent au même point. Aussi bien les « vainqueurs » que les « vaincus », avaient vu leur économie bouleversée. Le réseau français, en particulier, tant au point de vue infrastructure (voies et ouvrages d'art) qu'au point de vue matériel de roulement, avait énormément souffert. A la S.N.C.F. comme ailleurs, la C.G.T. conduite par des responsables membres du P.C.F., joua le rôle de valet de la bourgeoisie qu'on leur faisait tenir. C'est à ce moment qu'on lui offrit un siège au Conseil d'Administration, pendant que le Gouvernement offrait des portefeuilles de ministres au P.C.F.

Tant que les communistes français collaborèrent ainsi ouvertement avec la bourgeoisie, la présence de la C.G.T. au Conseil d'Administration d'une société comme la S.N.C.F., n'avait rien de gênant pas beaucoup la classe dirigeante, mais l'arrangeait plutôt, car les syndicalistes étaient d'accord pour que tous les investissements se fassent dans la reconstruction, et non... dans les salaires.

Prisonniers de leur soumission, désireux de conserver leur place,

d'apparaître aux yeux de tous comme les champions de la grandeur nationale, prêts à toutes les concessions pour se faire accepter définitivement par la bourgeoisie comme de loyaux contributeurs et non comme de dangereux adversaires visant à prendre sa place, offrant sans cesse des garanties, les représentants de la C.G.T. jouèrent le jeu.

La C.G.T., de 1945 à 1948 était donc membre du Conseil d'Administration, elle visait les bilans, et à ce moment-là n'a pas protesté contre ce qu'elle dénonçait aujourd'hui : « les tarifs de faveur consentis aux grandes sociétés capitalistes ».

Lorsqu'après les grèves de 1947 que le P.C.F. se vit contraint de soutenir, la bourgeoisie française pensa qu'il était temps de se débarrasser du P.C.F. en tant qu'« invité » au gouvernement, elle le fit sans ménagements. Et du même coup, partout où cela a été possible, les organisations « annexes » furent soit remerciées plus ou moins brutalement, soit évincées « légalement » à la première occasion. C'est cette dernière solution que choisirent les membres du Conseil d'Administration de la S.N.C.F.

Le prétexte fut une prise de position de la Fédération Nationale lors de la grève des mineurs en 1948.

La C.G.T., membre d'un Conseil d'Administration d'une société nationale, considérée à ce titre comme « patron » de la S.N.C.F., « osa » lancer aux cheminots un appel à la solidarité avec les mineurs.

Dans la conception bourgeoise du Conseil d'Administration dans le cas de la S.N.C.F. représentant l'Etat-patron — il était aberrant qu'un de ses membres puisse appeler « ses ouvriers et

cadres » à se solidariser avec les grévistes, en lutte contre le même Etat-patron.

Notons en passant que lorsque la C.G.T. demande sa réintégration au Conseil d'Administration, c'est sur les mêmes bases, dans le même but, qu'elle le désire : elle entend rejouer le jeu défini par les patrons.

Mais la S.N.C.F. réussit en 1950 à parachever son action contre la C.G.T. Là aussi, elle saisit un prétexte au vol. La Fédération Nationale ayant édité une affiche publique pour dénoncer la conduite des engins de traction par un seul agent, la S.N.C.F. trouva cette affiche insultante et injurieuse pour les efforts de modernisation entrepris par ses services techniques, elle accusa la C.G.T. de vouloir amener le public contre le chemin de fer, lui faire croire que le progrès technique allait à l'encontre de la sécurité collective et, de ce fait, le train risquant de ne plus être considéré comme le moyen de transport offrant le plus de sécurité.

« L'intérêt » de la S.N.C.F. la « confiance » qu'on pouvait avoir en elle n'a été qu'un prétexte chacun le sait et la direction la première.

La conséquence de cette rupture a été de priver la C.G.T. de certains avantages pécuniaires que la direction avait accordé au lendemain de la « Libération » aux centrales syndicales : paiements permanents, et des avantages pratiques : utilisation des locaux S.N.C.F. pour les réunions d'information, et surtout elle supprimait dans les comités mixtes les représentants syndicaux admis à titre consultatif (en plus des représentants élus du personnel qui n'ont, eux, jamais été supprimés).

On peut se demander pourquoi la C.G.T. a attendu 14 ans pour

ouvrir en grand le dossier de cette « discrimination ». Depuis son éviction, la C.G.T. n'a jamais trouvé, ou plutôt n'a jamais voulu trouver le moyen de défendre publiquement ses revendications.

Elle choisit pour obtenir la fin de ce qu'elle considère comme une injustice, la négociation et le marchandage. La direction la suit fort bien sur ce terrain quand elle fait miroiter que sa demande « pourrait être réexaminée à l'occasion de la période électorale précédente les élections générales de 1965 » (réponse citée par la Tribune des Cheminots du 16.10).

Les moyens mis en œuvre pour faire aboutir cette revendication sont d'ailleurs à la mesure de la revendication elle-même : ce que veut la C.G.T., c'est un fauteuil et uniquement cela.

Si elle voulait autre chose, par exemple un contrôle réel sur la S.N.C.F., elle ne demanderait pas des délégués à titre consultatif dans les comités mixtes, ni un siège « consultatif » lui aussi, au Conseil d'Administration, elle demanderait la majorité des sièges pour les représentants ouvriers, et surtout un droit de regard sur autre chose que le bilan, qui, comme chacun sait, ne signifie strictement rien.

A cela, la C.G.T. ne fait même pas allusion, car ce serait remettre en cause la propriété bourgeoise, ce qui est fort éloigné de ses intentions. Elle veut être présente au Conseil d'Administration, elle veut s'asseoir autour de la même table que les patrons, elle ne veut en aucun cas gérer la S.N.C.F.

Alors, elle pleure à la porte, en promettant de s'essuyer les pattes avant d'entrer dans les salons du patron.

Louis LAMURE

## QUAND SIMCA S'INSTALLE A IVRY

L'ANCIENNE entreprise Fernand Genève, aujourd'hui Simca-Ivry, comprend trois usines, dont la plus importante élève ses murs au cœur d'Ivry. Là, au fond d'une rue étroite, cent cinquante ouvriers et une centaine de cadres travaillent à la fabrication de cabines pour les camions Unic et surtout à la construction d'auto-chenilles amphibies, les Marmont qui assurement, pendant plusieurs années, de plantureux bénéfices à l'entreprise.

Dès le début de l'année, en janvier 1964, les relations qui unissaient Simca et Genève devinrent plus étroites et l'on parla déjà dans l'usine, d'un éventuel rachat par Simca. Les bruits lancés par la direction prirent de plus en plus forme. Au mois de janvier les magasiniers durent dresser un inventaire complet, opération qui se fit habituellement à la veille des vacances, au mois de juillet et, au contraire du même mois, Pigozzi, grand patron d'Unic et promoteur du syndicat « indépendant » Simca, de type fasciste, qui sévit à Poissy, visita l'usine. A la même époque, éclata une grève des camionneurs chargés de transporter dans les cabines fabriquées chez Genève. La grève qui touchait une quinzaine d'ouvriers dura environ dix jours. Isolée, abandonnée par les syndicats qui n'intervinrent que pour conseiller la reprise du travail, la grève se termina en queue de poisson, avec comme acquiescement, des vagues promesses de la direction. Mais pour briser cette grève, la direction bénéficia d'un large appui d'Unic qui prêta ses camions,

ment très doués, devinrent rapidement d'excellents élèves.

Mais surtout la direction préparait une grande réforme de l'attribution des salaires et, le 10 juin, par une note de service, les ouvriers apprirent qu'un nouveau système entrerait en fonctionnement.

### Une prime anti-grève

Les bonis étaient baissés de 10 à 15 % selon les catégories et les primes de vacances et de fin d'année disparaissaient. Tout cela était fondé dans une prime striée dont l'attribution fut soumise à des clauses draconiennes. Voici quelques exemples tirés du texte de la direction :

— La prime pourrait disparaître dans le cas où, par son action volontaire (entendons grève) le personnel dans son ensemble ou dans un ou plusieurs ateliers, aurait contribué à une diminution de la productivité.

— Après chaque avertissement, 1/3 du versement suivant immédiatement la sanction serait retenu. Dans le cas d'une mise à pied cette fraction serait portée à 50 %.

De plus, les retards, les absences, quel qu'en soit le motif, pourront désormais entraîner « au seul gré » de la direction, une diminution de 20 % ou plus de la prime.

Ainsi des clauses anti-grèves furent introduites dans l'usine. Encore une fois, malgré le mécontentement que suscita le nouveau système, les syndicats ne firent absolument rien.

### Apparition du syndicat patronal

Enfin, pour couronner cette offensive patronale, on annonça officiellement, à la rentrée des vacances, la constitution d'un syndicat indépendant manifestement lié à la Direction.

C'est en premier lieu la maîtrise qui fut sollicitée et dont les éléments les plus soumis, aux yeux desquels on fit briller la perspective d'un quelconque avancement, répondirent présents.

Puis, ces chefs eurent carte blanche pour recruter. Certains ouvriers arrivés en retard de leurs vacances mais auxquels la direction « par négligence » avait payé la 4<sup>e</sup> semaine, se virent rappeler leur dette d'environ 200 F. Mais on sous-entendait qu'une adhésion au syndicat indépendant permettrait d'oublier bien des

choses ! La démagogie battait son plein et de chefs tentèrent d'entraîner les travailleurs étrangers, des nord-africains en particulier. On tabla ici sur l'ignorance et la crédulité de certains d'entre eux. Par exemple, un chef, voulant placer une carte à tout prix s'adressait à un travailleur algérien en lui disant : « Tu étais pour l'indépendance de ton pays ? Oui, alors vient avec nous, nous aussi on est indépendant. »

Naturellement, ce fut là un cas extrême et il faut dire qu'après discussion avec leurs camarades, beaucoup d'entre eux déchirèrent leur carte.

D'autre part, une pression toute particulière fut faite sur la C.G.C. pour qu'elle disparaisse purement et simplement en tant que telle et qu'elle laisse le champ libre au nouveau syndicat. Ce qu'elle fit d'ailleurs sans insister, n'attendant apparemment que cela.

Une fois constitué, le nouveau syndicat se manifesta publiquement par voie de tracts.

Leur programme où l'« apolitisme » strict de ceux qui sont contre toute politique ouvrière voisinait avec les plus justes revendications : retour aux 40 heures, augmentation des salaires, aurait pu paraître séduisant mais très peu d'ouvriers furent dupes.

Les réactions syndicales furent nulles. Cependant, le 24 septembre la section d'Ivry du P.C.F. appela les travailleurs à un meeting afin de donner des éclaircissements sur le syndicat indépendant. Scrits massivement, ceux des travailleurs qui attendaient des explications précises et, dans une certaine mesure des mots d'ordre, furent déçus : Georges Gosnat, délégué habituel sur Poincaré représentant des grandes banques, de Gaulle représentant des trusts qui étouffent la démocratie et le parlement, etc...

### Les dernières élections

Existant dans les faits, il ne restait au syndicat indépendant qu'à prendre une allure représentative dans l'usine. En ce sens, les élections professionnelles qui se sont déroulées le 26 novembre revêtaient une importance exceptionnelle. Après les résultats il s'agit de savoir si les indépendants n'ont pas obtenu un succès total qu'ils n'espéraient d'ailleurs pas, ils seront désormais représentés parmi les délégués du personnel (ouvriers et cadres) et au C.E.

Voici les résultats : pour les délégués du personnel :

- 1<sup>er</sup> collège : 393 suffrages exprimés C.G.T. : 295 voix, 12 élus (6 titulaires, 6 suppléants).
- C.F.D.T. : 38 voix, pas d'élus.
- C.F.T. (indépendants) : 54 voix, 2 élus (1 titulaire, 1 suppléant).
- 2<sup>e</sup> collège C.F.T. : 51 voix, 4 élus (2 titulaires, 2 suppléants).
- 33 bulletins blancs.
- Pour le Comité d'Entreprise : 1<sup>er</sup> collège : 369 exprimés sur 453 inscrits.
- C.G.T. : 256 voix (4 titulaires, 4 suppléants).
- C.F.D.T. : 45 voix (pas d'élus).
- C.F.T. : 57 voix (pas d'élus).
- 2<sup>e</sup> collège : 84 exprimés, 31 blancs.
- C.F.T. : 53 voix (2 titulaires, 2 suppléants).

Par rapport à l'année dernière où, aux élections des délégués du personnel, la C.G.T. avait eu trois titulaires et la C.F.T.C. 2, nous pouvons donc constater le maintien de la C.G.T. et une brusque retombée de la C.F.T.C. qui semble volatilisée. Ainsi la grande majorité des travailleurs, en votant pour la C.G.T. n'est pas tombée dans le piège patronal et même dans le 2<sup>e</sup> collège, où seuls les indépendants étaient en lice, 30 votes sur 80 ont été blancs, certains cadres ayant ainsi voulu montrer leur désaccord avec le syndicat du patron.

Aujourd'hui, un syndicat indépendant existe à Ivry.

Ce n'est pas encore comparable à ce qui existe à Poissy, puisque jusqu'à maintenant tout s'est passé dans le cadre de la légalité, et il n'est pas du tout certain que même si elle le voulait la direction Simca-Ivry puisse parvenir à mettre sur pied dans un des principaux fiefs du P.C. un tel « syndicat ».

A Poissy, où les choses se sont améliorées depuis quelques années, la violence contre les militants ouvriers était monnaie courante. Des gardiens armés, membres bien sûr du syndicat « indépendant », l'entendaient Pigozzi et formaient le fer de lance de toute une organisation anti-ouvrière au sein de l'entreprise.

Nous n'en sommes pas encore là, beaucoup s'en faut, chez Genève. Mais l'expérience de ces derniers mois montre que si la direction de cette entreprise voulait mener sa politique jusque-là, c'est-à-dire sur la combativité ouvrière que sur les réactions syndicales qu'il faudrait combattre.

François DELAIN

### En juin, « réorganisation » Simca

C'est vers le mois de juin, que la décision fut connue officiellement : Genève était intégrée à Simca.

En même temps la direction passait à l'offensive. C'est d'abord la menace de chômage qu'elle laissait planer en attendant de la réorganisation de l'usine, elle classait certains travailleurs, donnant une grande publicité au licenciement de deux ouvriers du 145 (une des usines de Paris). Les syndicats, nullement mieux renseignés malgré la présence plus inutile que jamais au Comité d'Entreprise, ne firent absolument rien et attendirent. Mais la direction, elle, n'attendait pas. Les cadences s'accroissent, la discipline devient plus stricte, les chefs disparaissent souvent pour assister à des réunions où l'on insistait pour le renforcement de la discipline et où l'on tentait de leur inculquer l'esprit Simca. Certains, apparem-

# ECHOS DES ENTREPRISES

LES « échos » publiés dans cette rubrique sont extraits des bulletins « Voix Ouvrière » qui paraissent régulièrement dans un certain nombre de grandes entreprises de la région parisienne et des autres centres industriels importants.

En effet, le présent périodique représente l'élargissement de l'activité que des militants ouvriers mènent dans leurs entreprises au moyen de ces bulletins, depuis plusieurs années déjà en certains endroits.

La dégradation des partis dits ouvriers, la sclérose des appareils syndicaux se manifestent en premier lieu dans leurs tracts et leurs journaux d'entreprise ou d'atelier, tracts et journaux qui n'expriment plus depuis longtemps ni les préoccupations, ni les sentiments, ni les intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi, fin 1956 — alors que sur les ordres d'un Premier ministre « socialiste » les avions français bombardèrent Port-Saïd, alors qu'aux approches du parti « communiste » français les tanks russes écrasèrent l'insurrection hongroise, alors que le premier avec la complicité du second envoyait les jeunes travailleurs français se battre en Algérie — parurent les premiers bulletins « Voix Ouvrière », simples feuilles polygraphées recto verso, destinées à faire entendre dans les usines la voix des ouvriers révolutionnaires.

Depuis, le nombre de ces bulletins n'a cessé de croître. Leur présentation est toujours la même : au recto, un éditorial commun — pour l'essentiel celui ci-dessous —, au verso, des échos locaux se rapportant à chaque entreprise et commentant les faits majeurs de la vie de l'usine, dénonçant l'exploitation quotidienne et ses agents directs ou indirects, analysant et critiquant d'un point de vue révolutionnaire la tactique des centrales syndicales.

Ces bulletins paraissent tous les quinze jours, certains depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois à peine, et tous ont rencontré, malgré l'opposition souvent violente des bureaucraties syndicales et politiques, un accueil favorable auprès des travailleurs qui peuvent ainsi connaître et vérifier les idées révolutionnaires sur les problèmes concrets qui se posent à eux journellement à l'atelier ou au bureau.

C'est pourquoi ces bulletins doivent se multiplier et paraître dans de nouveaux secteurs : partout où des prolétaires sont soumis à l'exploitation du capital. Expression d'une tendance révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier, les bulletins « Voix Ouvrière » sont ouverts à tous les militants, qui se réclament de la lutte des classes, à tous les travailleurs conscients.

## ÉDITORIAL

DES BULLETINS D'ENTREPRISES  
« VOIX OUVRIÈRE »

# C'EST COMME CELA QUE NOUS VAINCRONS

La journée de grève du 11 décembre a été la lutte revendicative qui a mis en mouvement le plus grand nombre de travailleurs depuis les grèves d'août 1953.

Plusieurs millions de salariés, la quasi totalité des services publics et des entreprises d'Etat, mais aussi un certain nombre d'industries privées, se sont mis en grève ce jour-là. Beaucoup d'entreprises qui n'étaient pas en grève n'ont pu fonctionner, soit parce qu'elles n'avaient pas de courant, soit parce que leur personnel n'était pas venu au travail.

A voir comment presque tout était arrêté dans le pays, on imagine ce que serait une grève à laquelle tous les travailleurs seraient appelés à participer.

Que pourrait faire le gouvernement et le patronat contre la force unie de millions de travailleurs ? Le gouvernement peut réquisitionner quelques centaines de techniciens mais, encore moins qu'il n'a pu, il y a deux ans, réquisitionner quelque cinquante mille mineurs, il n'a pu, vendredi dernier, réquisitionner les quelque deux millions et demi de travailleurs concernés par l'ordre de grève.

Le gouvernement a provoqué la classe ouvrière de mille et une façons, rien que dans ces derniers mois.

Il s'est moqué des travailleurs de la Fonction publique en leur offrant 2 % d'augmentation annuelle. Il s'est moqué des cheminots en leur disant qu'ils avaient été « trop augmentés ». Il s'est moqué de tous les travailleurs en prétendant que c'étaient les hausses de salaires qui perturbaient l'économie. Il a littéralement provoqué les salariés en projetant de « libérer » les loyers des logements anciens, c'est-à-dire de les faire quintupler dans la plupart des cas. Ce qui reviendrait à faire payer à chaque famille 20 ou 30.000 anciens francs de plus par mois pour leur loyer.

Et bien là, vendredi dernier, les travailleurs ont montré qu'ils étaient prêts à répondre comme il se doit à l'attitude du gouvernement.

Aucune grève, depuis bien longtemps, n'avait rencontré une telle sympathie et un tel accueil de la classe ouvrière. C'est que tous sentent bien que l'heure n'est plus aux débrayages cinquante par cinquante, ou catégorie par catégorie, mais à des mouvements d'ensemble, appelant des millions de travailleurs à se dresser en commun, avec tout ce que cela signifie de force visible, reconfortante pour les uns et les autres, contre le gouvernement et le patronat.

C'est ce que doivent comprendre les centrales syndicales. Puisque le gouvernement n'a pas cédé à cette première offensive, il en faut d'autres, et des plus larges. Il faut poser des revendications qui soient les mêmes pour tout le monde, afin d'unir les travailleurs dans la même lutte. Il faut que les revendications posées soient à l'échelle de la lutte que le gouvernement nous contraint d'engager.

Les centrales syndicales qui discutent actuellement de mouvements limités aux seuls conducteurs de la S.N.C.F. doivent comprendre que de tels mouvements sont destinés à échouer. Nous devons nous-mêmes le répéter et le faire entendre aux syndicats. Les travailleurs ne sont forts que lorsqu'ils sont tous ensemble. La prochaine étape doit être une grève de vingt-quatre heures de tous les travailleurs, TOUS ENSEMBLE, à l'échelle nationale, pour des revendications unitaires :

— Augmentation générale des salaires (au moins 200 F par mois pour tous, sans discrimination) ;

— Retour immédiat à une semaine de 40 heures maximum, sans exception et sans diminution de salaire.

Cette étape doit être une grève de vingt-quatre heures, TOUS ENSEMBLE, menaçant le gouvernement et le patronat d'une grève illimitée, s'ils ne cèdent pas.

Il ne faudrait pas trois jours, dans les circonstances actuelles, d'un mouvement décidé de cette façon et ne serait-ce qu'aussi puissant que celui de vendredi dernier, pour voir le patronat et le gouvernement céder sur ces revendications, encore trop heureuse de s'en tirer à si bon compte.

Il n'y a pas de sauveur suprême, notre véritable force nous l'avons vu vendredi dernier, quand tout ce qui fait la puissance d'une nation moderne s'est arrêté ou s'est éteint de Dunkerque à Perpignan et de Brest à Nice. « Il n'y a pas de sauveur suprême. Producteurs, sauveurs-nous-mêmes », disait l'Internationale. Et c'est toujours vrai.

V. O.

# APRÈS LA GRÈVE DU 11 DÉCEMBRE

CHEZ RENAULT

## LA QUEUE ET LES DEUX OREILLES

Vendredi 11 décembre : grève de 24 heures pour deux millions de travailleurs de l'Etat et des services publics. Renault avait largement répondu au mot d'ordre de grève de 1 h. 30.

Vers 9 h. 15, nous nous retrouvions en masse, place Marcel-Sembat. Malgré le temps incertain, la place était noire de monde.

Des discours, celui de la C.F.D.T., marque un certain raidissement qui nous apprend que son organisation ne signera pas les accords et que le temps des grèves de deux heures sans lendemain est révolu. Par contre, la C.G.T. ne nous apprend rien de nouveau. Ce qu'elle a dit aurait pu tout aussi bien l'être il y a deux ou cinq ans.

Grève d'avertissement, nous dit-on, qui ne restera pas sans lendemain. Alors pourquoi ce jour-là, devant plus de 10.000 travailleurs attentifs, ne pas en avoir dit plus ?

Que la prochaine grève serait de 24 heures pour tous les travailleurs de toutes les corporations, que cette grève serait une répétition de la grève générale que nous devons préparer pour avoir enfin du gouvernement la queue et les deux oreilles :

Nos 40 heures, l'avancement de la retraite, l'augmentation des salaires.

C'est ce que nous attendions qu'il soit dit. En tout cas, c'est ce que chacun veut, et nous ne devons pas marcher pour autre chose.

(Extrait du n° 38 de la V.O. - R.N.U.R.)

AUX COMPTABLES

DE MONTROUGE

## S'ORGANISER, FACTEUR DE SUCCES

Le lundi 30 novembre, la C.G.T. nous a distribué un tract dans lequel elle nous proposait d'engager la lutte pour nos revendications, nous expliquant que la situation à la C.D.C. était bonne, que les bénéfices étaient en augmentation, et que le moment était venu d'aller loin dans l'action, jusqu'au succès de nos revendications ; qu'elle était pour les actions d'ensemble entraînant la masse des travailleurs « y compris à un niveau élevé ».

« C'est ce que j'ai appris par un tract distribué le jeudi 10 qu'elle avait fait une assemblée « extraordinaire » des syndicats. Il est un fait que c'est bien extraordinaire qu'elle réunisse les travailleurs ! Ce que nous pouvons nous demander, c'est pourquoi elle n'a pas fait une réunion de tout le personnel des Comptables. Les revendications n'intéressent-elles pas tous les travailleurs ? Est-ce par souci d'unité que la C.G.T. sépare les syndicats de tous les syndicats, ou bien est-ce par peur d'apprendre que les travailleurs des Comptables ont maré et que nos conditions de vie ne pourront changer que par une grève d'ensemble de toutes les catégories et de toutes les corporations de travailleurs. Une grève comme celle du 11 ne pouvait à elle seule suffire à faire plier le patronat, mais elle était l'occasion de regrouper nos forces, de nous préparer à passer à une lutte plus large jusqu'à satisfaction de nos revendications. Une

telle grève ne devait se préparer sérieusement, c'est-à-dire en réunissant l'ensemble du personnel pour décider de l'action à mener et en appelant ensuite tout le monde avec les mêmes mots d'ordre.

C'est pourquoi le fait de ne pas avoir appelé les mensuels à se joindre à nous pour la grève du 11 était un facteur démoralisateur et injustifié ; la C.F.D.T. a ensuite beau jeu de justifier sa dérobade et son refus de participer à la lutte en se servant de faux-jugant dignes de jésuites.

Quand l'action est lancée à l'échelle nationale, même si elle est mal organisée, on ne peut jouer les purs sans en même temps jouer les jaunes.

La leçon de cette grève c'est que ni la C.G.T., ni encore moins la C.F.D.T., n'ont été capables de nous organiser valablement pour nous joindre tous ensemble au mouvement. Si nous voulons faire aboutir nos revendications, nous savons que la lutte sera dure, raison de plus de bien l'organiser. Il nous faudra exiger des délégués du personnel et de nos syndicats qu'ils jouent leur rôle d'organiseurs et qu'ils fassent passer leur intérêt particulier derrière l'intérêt général. S'ils n'en sont pas capables, alors se sera à nous, travailleurs, de le faire et d'être sur place nos représentants pour organiser la lutte que nous aurons décidée en commun.

(Extrait du n° 11 de la V.O. de la Cie des Comptables.)

AUX HOSPICES CIVILS

DE LYON

## LE BUT D'UNE GREVE

Nous avons fait grève vendredi dernier et nous espérons que M. le Directeur général aura compris « les motifs graves qui ont contraint le personnel à prendre cette décision », surtout la pléthore de la C.G.T. D'ailleurs il est bien placé pour les connaître, nos motifs de mécontentement, à défaut de nous comprendre.

Nous avons largement participé à cette action, pour notre part, et les syndicats ne peuvent invoquer notre manque de combativité pour ne plus rien faire.

Car nous devons bien savoir que cette journée du 11 décembre ne nous donnera rien par elle-même, qu'elle n'est pas suffisante pour obtenir satisfaction si elle reste sans un lendemain plus large. Pour être efficace, elle doit être un avertissement qui, en cas de non-satisfaction, sera suivi d'une action générale jusqu'au succès.

On ne fait pas la grève pour la grève, mais pour obtenir le succès. Et si cette journée n'est pas une menace sérieuse, il n'y a aucune raison pour que le Gouvernement cède.

Faute de passer maintenant à une grève de tous les salariés ensemble, le 11 décembre n'aura été qu'un coup pour rien.

(Extrait du n° 29 de la V.O. H.C.L.)

# ORGANISER...

AUX ASSURANCES GÉNÉRALES

## BATTRE LE FER TANT QU'IL EST CHAUD

Vendredi, la grande majorité du personnel du G.A.G. n'est pas venue travailler. Même en faisant la part de ceux qui ont participé malgré eux à la grève du fait des difficultés de transport, et de ceux qui n'ont vu en elle que la possibilité d'un week-end de 3 jours, la preuve a été faite que le nombre des travailleurs des A.G. mécontents de leur sort est grand.

De plus, comme cette journée de grève est commune à tout un secteur important des salariés du pays, nous avons ainsi manifesté que nos revendications sont les

mêmes que celles des autres travailleurs :

— amélioration des conditions de travail ;

— augmentation des salaires.

Mais il ne suffit pas de marquer notre insatisfaction. Il s'agit maintenant d'affirmer notre volonté d'obtenir ce que nous réclamons.

(Extrait du n° 38 de la V.O. Assurances Générales.)

A LA R.N.U.R.

## ABSENCE D'UN SYNDICAT ET POURTANT L'UNITÉ FUT POSSIBLE

Lors de la manifestation qui s'est déroulée pendant le débrayage du 11 décembre, nous avons remarqué l'absence de F.O.

Cela ne peut étonner personne mais il est quand même paradoxal que la section F.O. de la R.N.U.R. se soit tenue à l'écart sous prétexte qu'elle était pour un mouvement de 24 heures alors que c'est F.O. qui a déclenché le mouvement général de la fonction publique. Il est vrai qu'une circulaire confédérale interdisait aux militants F.O. d'avoir des contacts avec les autres syndicats.

# ...LA LUTTE D'ENSEMBLE

Nous ne regrettons pas l'absence de F.O. qui n'a été remarquée que des initiés. Mais cette absence nous montre que l'unité chez Renault peut se faire entre ouvriers à l'atelier ou aux alentours de la place Sembat.

Qu'on ne vienne plus nous dire que l'unité est impossible parce qu'un syndicat est absent.

(Extrait du n° 38 de la V.O. R.N.U.R.)

# ORGANISATION...

A LA RNUR

## LE NIVEAU DE LA LUTTE

La R 16, nouvelle voiture de 1.500 cm3 Renault nous a été présentée. Sur notre heure de déjeuner nous avons pu aller regarder de loin la nouvelle née. Les cadres et agents de manutention. L'admirer d'un peu plus près à la suite d'une petite séance de cinéma dont la vedette, M. Pierre Dreyfus, expliqua les raisons et les espoirs de cette nouvelle voiture.

M. Dreyfus n'a pas caché que cette voiture venait élargir la gamme Renault pour être mieux armée dans la lutte qu'impose la concurrence. M. Dreyfus a même affirmé qu'avec ce nouveau modèle Renault non seulement pourrait mieux défendre ses positions mais pourrait même passer à l'offensive. Pour cela il nous demande évidemment à tous de pas lâcher notre effort, etc., etc.

Et voilà ! Nous savons ce qui nous attend. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. s'indignent : « Tout pour le R 16, rien pour nous. » Et de réclamer le respect des accords.

Que M. Dreyfus joue le jeu de la concurrence c'est son rôle de représentant du capital à la direction d'une entreprise pilote de l'Etat bourgeois.

Mais ce qui est dramatique, c'est la stupidité, vraie ou feinte, de nos organisations syndicales. C'est la lutte concurrentielle que se livrent les constructeurs nationaux et étrangers qui entraîne des crises économiques. Dreyfus a beau jeu de se défendre, lorsqu'on lui oppose « des accords ». Il ne peut accorder satisfaction aux ouvriers sans compromettre sa lutte pour la concurrence. Lui, Dreyfus, a fait son choix. Les syndicats n'ont pas fait le leur, qui est d'organiser la lutte contre la concurrence, contre le système capitaliste basé sur cette concurrence.

Et cette lutte, elle commence par rejeter la politique des ac-

cords d'entreprise aux profits de conventions collectives nationales et même internationales.

Si Renault, Simca, Peugeot, Citroën, Fiat, Volkswagen, etc., envisagent de s'étripier dans la lutte concurrentielle, aux ouvriers de préparer et d'imposer un programme revendicatif commun.

Nous ne devons pas nous battre avec nos patrons pour soutenir la concurrence, nous devons nous battre avec les autres prolétaires contre les patrons.

Mais cela ne peut se faire dans le cadre restreint des accords d'entreprises.

(Extrait du n° 185 de la V.O., R.N.U.R. Bureaux.)

# ...CAPITALISTE

A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

## LA JOURNEE LA PLUS CHERE

Le Conseil d'Administration de l'A.P. s'est prononcé pour une augmentation du prix de la journée d'hospitalisation de plus de 6 %.

appelons que l'an dernier ces mêmes prix avaient déjà été augmentés de près de 18 %. Nous voilà bien loin des 4 % annuels de « stabilisation » gouvernementale.

Mais ce n'est pas tout. En plus des catégories déjà existantes : « chroniques » (45,75 F par jour), « médecine » (87,10 F par jour), « chirurgie » (122,50 F par jour), on vient de créer les « spécialités coûteuses » : 203,60 F la journée d'hospitalisation.

Il est à noter que ces journées hospitalières étaient déjà jadis, pour tant, par la nécessité de faire une moyenne avec les « spécialités coûteuses ». Alors ?

Bien sûr, pour la plupart des

malades, la Sécurité Sociale couvre une grande partie des frais, mais c'est justement là qu'est l'écoguerie, car c'est finalement la S.S. qui note ainsi l'A.P. à boucler son budget, lequel est grevé par la construction de services nouveaux (on a même vu l'A.P. construire aux frais de celle-ci un hôpital entier : Marie Lannelongue), la modernisation du matériel (tout cela en quantité insuffisante d'ailleurs), toutes choses qui devraient incomber à l'Etat au titre de la Santé Publique.

Car l'Etat, lui, préfère investir dans le budget militaire.

Et l'on nous dira ensuite, ne serait-ce que pour justifier un augmentation de nos cotisations comme le relèvement de plafond, que la Sécurité Sociale est en déficit, mais on ne dit pas qu'indirectement ses fonds sont détournés pour un plus grand profit de la force de travail et des trusts qui travaillent à sa construction.

(Extrait du n° 62 de la V.O. A.P.)

# CONDITIONS..

CHEZ MICHELIN

## POUR UNE « PRIME DE TRANSPORT »

En cette deuxième année du plan de stabilisation, tous les prix continuent de monter. Après les loyers, les transports risquent d'augmenter.

Les transporteurs arguent de l'augmentation de toutes leurs charges et surtout de la hausse massive des assurances (les principales sont contrôlées par un Etat qui prétend bloquer les prix).

Pour nous, dont les salaires dérisoires sont déjà sérieusement écornés par le prix actuel des transports, il n'est pas question de payer encore plus. Que l'Etat, les transporteurs et Michelin se débrouillent. Et, s'il le faut nous le ferons savoir, comme par le passé.

Et si les transporteurs ne peuvent continuer à nous transporter en maintenant leurs prix, que Michelin reprenne à son compte un transport qui lui rapporte en premier. S'il veut des ouvriers ruraux, qu'il en assume les conséquences.

(Extrait du n° 119 de la V.O. Michelin.)

A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

## VERS LE MONDE DU SILENCE

D'après le « Monde » du 2 décembre, M. Darnaud, directeur de l'Assistance Publique a annoncé que les infirmières en service de nuit allaient porter des chaussures à semelles de crêpe afin de ne plus troubler, avec le bruit de leurs talons, le sommeil des malades.

Voilà enfin trouvé le vrai coupable. D'aucuns auraient mis en cause la vétusté des locaux, les chambres casernes ou s'entassent en tous sens des dizaines de lits et qui, même lorsqu'elles sont divisées en boîtes n'empêchent pas toute une salle de devoir supporter les émissivités des uns, la toux des autres, voire quelquefois l'agonie d'un moribond. Mais non, il suffit que les infirmières portent des semelles de crêpe.

Plus que jamais l'A.P. s'est depuis longtemps orientée vers une solution plus révolutionnaire que le core, la suppression pure et simple des infirmières.

Pour que les malades puissent reposer en paix.

(Extrait du n° 62 de la V.O. A.P.)

A LA R.N.U.R.

## ÇA FAIT DU BRUIT...

Après une demande collective de casques anti-bruit au 3760, nous apprenions qu'un audiogramme staturait sur la nécessité d'en prescrire le port.

En dressant ces tracasseries administratives, les responsables s'attendaient à voir diminuer le nombre des mandants. A leur grand désespoir et sur de bonnes initiatives, il se multiplia.

En matière de bruit, les fréquences nocives ainsi que les moyens de les déceler sont de notoriété publique. Et l'on sait qu'en ce qui concerne l'Etat, tout ce qui est perdu l'est irrémédiablement.

Il est déjà fort désagréable d'avoir à s'imposer le port d'un casque toute une journée pour éviter la surdité. Mais pour la Direction, pas question de nous accorder les moyens de prévenir le mal. C'est d'abord à nous de prouver que nous sommes déjà atteints pour être autorisés à éviter une aggravation.

Si la Direction ne veut pas faire les frais de casques, qu'elle insoumise les ateliers. Tant qu'ils ne le sont pas, les casques doivent être distribués à tous les ouvriers qui en font la demande.

(Extrait du n° 192 de la V.O. R.N.U.R., Dépt 37.)

AUX COMPTEURS DE MONTROUGE

## DES PLAFONDS PARTOUT

Travailler sous une verrière n'a jamais été bien agréable autant en hiver qu'en été. Pour une fois aux « Relais » nous pensions que la Direction allait améliorer nos conditions de travail lorsqu'elle a entrepris d'installer un plafond pour nous isoler des verrières du toit.

Mais hélas ses bonnes intentions se sont vite limitées à quelques bureaux. Pour nous qui travaillons l'hiver au froid et l'été sous un chapeau torride, il est hors de question de faire des « dépenses inutiles ». Il ne nous reste qu'un seul espoir : c'est que l'hiver ne soit pas rigoureux, ni l'été trop chaud afin que nous puissions assurer la production, ou encore que nous soyons tous pris en même temps de rhumatismes articulaires, ce qui nous empêcherait de travailler et forcerait la Direction

# RÉDUCTION...

A LA R.N.U.R.

## RETOUR

### A L'HORAIRE « NORMAL »

La Direction n'a pas attendu le 1<sup>er</sup> janvier 1965 pour remonter les horaires à 48 heures. Dès cette semaine, nous faisons l'horaire d'avant les vacances. Déjà certains ateliers ou services avaient été relevés à 48 heures.

Mais là, il s'agit de tout l'U.F. M.B. Ainsi les diminutions d'horaires n'auront duré que trois mois et demi. En quinze jours de temps nous sommes passés de 42 h 30 à 44 heures, puis à 48 heures.

Pourquoi ce retour progressif et rapide à des horaires « normaux » ?

Parce que, pour la Direction, l'horaire normal c'est 48 heures. Et elle veut se ménager la possibilité de nous utiliser au rythme de sa production.

Les « accords » même avec un fonds de régularisation, ça ne donne pas les 40 heures. Les 40 heures, il faudra les exiger ailleurs qu'autour d'un tapis vert.

(Extrait du n° 115 de la V.O. R.N.U.R., Dépt 18.)

CHEZ CITROËN

## SENS INTERDIT

Près de 5.000 véhicules ont dû être renuotés après le changement de sens des portes avant des 2 CV. Et ceux d'entre nous qui de près ou de loin, sont habituellement occupés au numérotagage et à la sortie des véhicules, caissiers, sorteurs, etc., ont vu leur travail doubler, sinon décupler, à un moment où dans ce secteur comme dans les autres, beaucoup sont absents pour maladie.

Ce qui fait que pour assurer le travail qui devait paraître être réglé en une semaine, beaucoup d'entre nous ont dû, sous la pression des chefs, rester le soir après 18 heures et venir le samedi.

C'est pas notre faute si Citroën avait mal monté ses portes et si une loi l'oblige à y remédier. C'est pourquoi si d'un seul coup, il y a un manque de personnel, c'est à la Direction de pourvoir à son remplacement provisoire et pas à nous. Nous n'avons que deux bras et un seul cerveau.

Quant aux heures supplémentaires, encore une fois nous répétons — et la preuve est là — que les patrons ne les autorisent que quand elles leur rapportent. Pour

eux, nous sommes des citrons qu'ils pressent et qu'ils n'hésitent pas à jeter dehors quand nous n'aurons plus rien à rendre.

Quant à ceux d'entre nous qui pensent que les heures supplémentaires sont une solution pour arrondir la paye, nous pouvons dire que cette solution indélébile n'est pas valable tout le temps et que le profit qu'ils en tirent va, un peu au percepteur, un peu au docteur et... beaucoup aux croquemorts car il faudra plus tard payer ces heures supplémentaires en heures d'existence.

La solution au porte-monnaie vide, elle est collective, et les heures supplémentaires paraîtront inutiles le jour où nous serons décidés à arracher ensemble aux patrons un salaire décent.

(Extrait du n° 184 de la V.O. - Citroën.)

A LA S.N.E.C.M.A.

## LES SAMEDIS DES RIGOLES

Il paraît qu'après la lecture d'un tract C.G.T., parlant d'heures supplémentaires le samedi 12 pour le personnel du contrôle acceptant de venir récupérer le samedi 19 décembre, le chef du service contrôlé a supprimé de lui-même les heures du samedi 12 soi-disant pour ne pas passer pour un « rigolo ». Eh bien tant mieux, les mangeurs d'heures ont jeté ce samedi. C'est donc cela les heures supplémentaires, il suffit qu'un

chef n'en ait plus envie, et les voilà supprimées. Vraiment ceux d'entre nous qui continuent ces pratiques d'heures supplémentaires sont aussi des rigoles, pour tant à la S.N.E.C.M.A. ce sont tous les jours qu'on rigole.

(Extrait du n° 47 de la V.O. - S.N.E.C.M.A.)

CHEZ PEUGEOT

## RETOUR PROGRESSIF AUX 60 HEURES

Rejoignons-nous, ouvriers de l'horlogerie, le Père Noël Lip ne nous a pas oubliés : il vient de déposer ses étrennes dans nos petites soules. Deux heures de plus de travail par semaine. Comme au temps jadis nous sortirions donc le vendredi à 6 h. 10. Et pour ceux qui aiment fabriquer des toquantes, ils pourront revenir dans leur chère usine le samedi matin, en heures supplémentaires.

D'ailleurs, depuis plusieurs semaines déjà, beaucoup restaient le vendredi soir et certains grattaient le samedi matin. Alors ceux qui s'ennuient chez eux, ceux qui supportent mal leurs femmes et leurs enfants, trouvent là, dans la chaude ambiance de chez Lip, la consolation de tous leurs maux, l'accomplissement de leurs désirs profonds de création. Et chaque soir, avant de se coucher, après une dure journée de digne labeur, ils prient le Saint Esprit pour que l'an prochain la mévente horlogère ne leur ôte point le travail des mains. Amen.

# ...DES HORAIRES

A LA C.A.F.

## RETRAITE A 55 ANS

La Direction vient de nous faire savoir l'âge limite auquel on peut se présenter à l'examen d'entrée ainsi qu'à l'examen C. Cette limite est fixée à 59 ans pour le premier et 57 pour le deuxième.

Sans être dans le secret des dioux nos supposons qu'on estime en haut lieu qu'au-delà de cet âge nous sommes trop vieux pour effectuer notre travail. Si telle est la raison de la Direction, pour une fois nous sommes d'accord

avec elle. Plus même, à notre avis, elle devrait fixer l'âge limite à 55 ans. Car même si elle ne le sait pas, ou ne veut pas le savoir, nous savons comme il est pénible au-dessus de 55 ans de passer 9 heures par jour aux bureaux. Mais ceci concerne aussi ceux qui travaillent déjà à la rue Viala.

Alors, à quand la retraite à 55 ans ?

N.B. — Il est entendu que le montant de cette retraite ne peut être au-dessous du salaire qu'on toucherait en travaillant.

(Extrait du n° 72 de la V.A. C.A.F.)

# FACE AUX LI

CHEZ DESFOSSÉS

## UNE BATAILLE QU'ON NE PEUT PERDRE

Depuis l'annonce officielle de l'absorption de Chaix par Desfossez, peu d'éléments nouveaux sont venus s'ajouter à ce que nous savions déjà. Tout au plus peut-on dire que du moins au début nous avons été plus renseignés par la maîtrise et les cadres que par le syndicat. Depuis, cette lacune a été comblée.

Mais il serait vain d'attendre de Mermet de plus amples informations, dans les détails. Ce qu'il est important de savoir, c'est que la « fusion » va provoquer une réorganisation de la production des déplacements de matériels et que le conseil d'administration Chaix-Desfossez a décidé d'en profiter pour réduire le personnel. Cette réorganisation, à savoir : l'hélio chez Desfossez, l'offset et la typo chez Chaix, peut bien se faire sans que des centaines d'ouvriers et cadres se retrouvent au chômage. Mais il en a été décidé autrement par les accapareurs de capitaux. L'opération financière se double d'une opération politique contre le chômeur-ouvrier. Que voulons-nous savoir de plus, qu'attendrons-nous de plus ? En détail, les secteurs qui seront touchés, les noms de ceux que la direction prétend licencier, etc., nous ne le savons pas. Ce serait admettre le principe des licenciements et vouloir se faire battre sur le terrain qu'on choisit Mermet et ses complices. Or, dans la lutte de classes comme dans toute lutte, il est primordial d'amener l'ennemi à se battre sur le terrain qu'on a choisi. Et le terrain que Mermet redoute, ce n'est pas des discussions sans fin pour savoir qui sera jeté à la rue ou pas, mais une riposte organisée de l'ensemble des travailleurs, dans

l'usine, chez Desfossez comme chez Chaix.

Il faut bien comprendre que ce qui se passe sous nos yeux est un tournant décisif et que la concentration qui s'amorce non seulement chez Desfossez mais qui va continuer ailleurs et qui va remettre en quelques mains sinon en un seul, la possession de toute l'imprimerie, touchera tôt ou tard et plutôt tôt que tard, tous les travailleurs. Nous sommes tous « concernés » suivant la première expression de Mermet. Les cadres et la maîtrise eux-mêmes n'échappent pas et cela peut donner une idée de ce qui va se passer. Nos salaires, nos conditions de travail et de vie subiront des aggravations considérables. On n'échappe pas individuellement à la dictature de fer du capital financier.

Cela signifie que collectivement notre force aussi est redoutable et redoutée des patrons. Et nous devons, pour faire reculer Mermet et Cie, pour faire qu'il n'y ait un seul échappé dans nos rangs, employer cette force sans ménagement et avec intelligence. Mermet nous a déclaré la guerre, il faut nous préparer, nous organiser pour le battre. Il y a de l'avenir de nos familles, de nos enfants.

Le syndicat va prendre prochainement position sur ce problème. Celle qu'il a prise jusqu'à maintenant est trop ambiguë, ou trop précise. Quand il dit que « son action ne pourra être féconde que dans la mesure où il est assuré de votre confiance et de votre discipline », qu'est-ce que cela signifie ? Qu'il entend mener en tant qu'organisation une « action » séparée de la force de combat que nous possédons, quel genre d'action ? Facilités, palabres ? Si dans les jours qui méritent il affirmait vouloir continuer comme par le passé, engager un dialogue de sourds, refuser la lutte violente seule capable d'im-

# LES SALAIRES

CHEZ U.C.L.A.F.

## AMENDE DEGUISEE

Vendredi 4 décembre nous avons touché la prime de fin d'année. Nous l'attendions tous avec impatience car, comme tous les ans, elle était placée d'avance. Or, cette année en principe compte tenu bien sûr qu'elle était calculée sur 10 mois, les 2 autres n'étant payés qu'en janvier — nous devions toucher plus à cause de l'augmentation de 10 % du 9 janvier 1964.

Or, en général, nous sommes déçus. Déçus comme tous les ans d'ailleurs car en fait cette maigre somme ne nous permet pas de faire grand-chose. Et nous avons toute conscience que cette prime n'est qu'un moyen supplémentaire de pénalisation.

En effet elle n'est calculée que sur le salaire perçu pour des heures effectivement travaillées. Ceci revient à dire que les compléments malades versés par la maison ne sont pas primables. Par exemple, si nous avons manqué 15 jours dans le mois pour maladie ou accident, seul le salaire des 15 jours restant sera primable. Dans le cas d'un congé maternité ce sont plusieurs mois pour lesquels nous ne touchons pas la prime.

Et que dire du scandale des douzièmes ! Le principe veut que nous puissions nous absenter un jour sans fournir de certificat médical. En fait, si nous le faisons, c'est notre chef de service qui devra décider si oui ou non un douzième de la prime nous sera supprimé ! Cette nouvelle clause a été instaurée pour punir les cas de grève ; mais là encore personne n'est à l'abri car même celui ou celle qui s'ennuie d'être fidèle au poste peut être forcé de s'absenter un jour sans justification officielle. Et nous venons d'avoir la preuve que les chefs ne nous font pas de cadeaux.

Cette prime dite de fin d'année n'est en réalité que pour sanctionner ce que Roussel appelle « l'absentéisme ». Car lui, évidemment, ne peut imaginer qu'on puisse être fatigué un jour au point de ne pas pouvoir venir travailler.

Nous ferons toujours « avoir » tant que nous serons forcés d'attendre après une prime pour pouvoir éponger un peu notre déficit. Il n'y a qu'une seule solution : l'augmentation générale des salaires d'au moins 200 F par mois.

(Extrait du n° 67 de la V.O. U.C.L.A.F.)

CHEZ BERLIET

## A PART ENTIERE

A Montpellier, la situation ne s'améliore pas et les revendications partent, après avoir reçu des avertissements parce « qu'ils ne produi-

sent pas assez », se voient mis à droite et à gauche maintenant, toujours sous le même prétexte. Il n'est guère agréable, lorsqu'on vient d'obtenir un C.A.P. pour le quel on a étudié plusieurs années, de se retrouver affecté au balayage !

Il faut dire aussi que la Direction applique aux jeunes une discrimination inadmissible : ainsi elle prétend que nous devons produire autant que nos camarades plus âgés dans l'entreprise — et nous le faisons bien vite en réalité et pourtant elle prend prétexte de notre âge pour nous payer moins.

Les abattements d'âge sur nos salaires et les brimades pour nous « mater », voilà ce que la Direction veut nous réserver.

Quant à nous, si nous ne sommes pas soumis à ses exigences et à ses chefs, c'est tant mieux, et plus longtemps nous garderons cet esprit de révolte, mieux cela vaudra pour tous, jeunes ou moins jeunes.

Et dans l'immédiat si nous avançons un principe à faire reconnaître, c'est celui du salaire égal pour travail égal.

La paye, ce n'est pas quelque chose de bien grand, et nous la voulons intégralement.

(Extrait du n° 72 de la V.O. Berliet.)

AUX COMPTEURS DE MONTROUGE

## AUGMENTATION EGALE POUR TOUS

La revendication principale qu'annonce la C.G.T. est une augmentation de 15 % de nos salaires.

Quand on a pour souci de forger l'unité des prolétaires, en bleu ou à col blanc, il est pour le moins nuisible de formuler une revendication qui, pour un contre-maitre 2<sup>e</sup> catégorie correspond à une augmentation d'environ 210 F et pour un O.S. 2 à à peine 88 F. Il est normal quand on prend les mêmes risques dans la bataille revendicative qu'on en récolte les mêmes fruits ; un enfant comprendrait cela la C.G.T., elle, ne le comprend pas ; d'autant plus que s'il est des salaires qui sont de misère, c'est encore plus ceux du bas de l'échelle que ceux du haut, même si en définitive ces derniers sont, eux aussi insuffisants.

C'est pourquoi, à notre avis, cette revendication est inadmissible. Il faut aussi, pour sauver l'unité, des bases matérielles ; dans ce cas-là seule une augmentation égale pour tous est valable, à nous de la chiffrer.

(Extrait du n° 11 de la V.O. de la Cie des Compteurs.)

CHEZ HISPANO

## PRIME OU SOLDE DE FIN D'ANNEE

La prime de fin d'année nous a été distribuée. Papa Noël Hispano qui pense à juste titre qu'en cette période de fête nous allons nous lécher le portfeuille et le trouver bien léger. C'est pour cela, que pris de pitié, il verse 210 F aux salariés touchant plus de 400 F par mois sur 40 h et 140 F à ceux qui n'en sont pas encore là !

« A petits salaires, petits be-sous », pense-t-il.

En fait, la Direction essaie de nous faire croire qu'elle se fend en deux, qu'elle se prive pour que nous puissions joyeusement fêter Noël (elle imagine pas non plus qu'avec 140 francs nous ne risquons pas de faire trop de folies). A d'autres, les belles paroles !

Cet argent, la Direction avait prévu depuis longtemps de le déboursé sous une forme ou sous une autre (augmentation à la tête du client - 1 % ou 2 % en cas de grève - Primes, etc.).

Elle préfère lâcher quelques miettes de temps en temps, sous forme de « cadeau », de « récompense » et peut-être éventuellement menacer de nous en priver si nous ne sommes pas sages. Bref, en faire à sa guise.

Nous n'avons pas à supporter ces humiliations, nous ne venons pas travailler pour notre plaisir mais contraints et forcés parce qu'il nous faut bien vivre (sans rire !). Cette prime nous ne la refuserons certainement pas car nous, on ne se prend pas pour le Père Noël et nous n'en ferons pas cadeau à la Direction, d'autant que nous l'avons gagnée depuis longtemps ; l'argent que nous distribuons aujourd'hui Hispano, c'est nous qui l'avons mis dans les mains. Nous lui avons fait en quelque sorte crédit de cette somme sans intérêt et sans avoir joué le terme pour le remboursement.

Cela signifie que, jusqu'à ce jour, les capitalistes n'ont pas trouvé de meilleurs créanciers que leurs ouvriers eux-mêmes.

Sommes-nous assez riches pour prêter ainsi de l'argent aux patrons ?

Non ! Cette prime, nous la voulons tous les mois, intégrée aux salaires.

140 francs d'augmentation mensuelle cela ne fait même pas le compte mais cela peut être un bon début.

(Extrait du n° 16 de la V.O. Hispano.)

à plafonner nos ateliers faute de quoi les gros bénéfices ne gonfleraient pas ses tiroirs-caisses. L'humanité de la C.D.C. plafonne à ses bénéfices.

(Extrait du n° 11 de la V.O. de la Cie des Compteurs.)

CHEZ MICHELIN

## IMPOSER DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACCEPTABLES

La politique de réduction du personnel se continue de plus belle. Après bien des atterrissements, des reculs, des travaux d'approche, c'est Z.P. qui vient d'être touché.

La maîtrise veut supprimer trois personnes aux calendriers, par un aménagement de travail qui, dit-elle, permettrait de supprimer les temps morts.

Nous savons ce que cela veut dire. Le surplus de travail se payera pour quelques-uns par de petites augmentations, pour d'autres par un risque de déclassement, pour tous par un effort supplémentaire.

Par prudence, pour éviter des réactions violentes on nous met d'abord à l'essai. Histoire de nous faire avaler doucement la pilule, et qui sait, faire marche arrière si nécessaire.

Tout dépend maintenant de nos réactions. Plutôt que de nous éreinter pour quelques centimes,

et faire du marathon pour une paye au rabais, prouvons-leur que le travail réorganisé tel qu'ils le conçoivent n'est pas possible régulièrement.

Quand ils auront constaté combien leurs économies de personnel désorganisent la production, peut-être nous laisseront-ils travailler dans des conditions plus acceptables.

(Extrait du n° 119 de la V.O. Michelin.)

CHEZ DESFOSSÉS

## AIR CONNU

Le mois dernier, à la gravure, nous avons eu la visite du Comité d'hygiène et de sécurité qui est venu prendre des mesures sur la quantité de bichromate contenue dans l'air de l'atelier au développement des cylindres. Serait-ce un hasard, nous travaillions juste à ce moment-là sur un petit cylindre et évidemment la quantité de bichromate contenue dans l'air s'est révélée très minime. Pour la direction, le hasard fait bien les choses, à condition qu'on l'aide un peu.

Mais ne serait-ce pas mieux encore si le contrôle des conditions de travail était fait le dimanche ou les jours fériés, notre direction pourrait ainsi se vanter de faire travailler ses ouvriers dans des conditions optima.

(Extrait du numéro 103 de la V.O. Desfosés.)

# ...DE TRAVAIL

A LA C.A.F.

## LES MESQUINS

Dans les bureaux où l'horaire commence à 8 h 15 nous sommes au principe de signer la feuille de présence jusqu'à 8 h 20. Mais ce n'est paraît-il qu'une tolérance, et forte de cette constatation, un chef de groupe de la section identification du service E.T.I. a décidé d'exiger que, tout au moins dans son groupe, on commence le travail effectif à 8 h 15.

Vous vous rendez compte ! Elle a réussi à gagner 5 minutes à nos dépens. Tant de mesquinerie ferait rire

si ladite personne ne se distinguait pas tous les jours par ses procédés dont le but est de nous abaisser au niveau de collégiens pris en faute.

En fait, elle ne fait que s'abaisser elle-même. Triste individu qui, en jouant le chef modèle, ne fait qu'attirer le mépris de ses collègues, sans pour autant gagner les sympathies qu'elle guette sans doute en haut lieu.

Ajoutons qu'elle a été présentée comme candidate aux élections de délégués du personnel sur la liste S.N.I., ce qui, certes, ne rehausse guère sa valeur, mais par contre situe exactement celle dudit « syndicat ».

# CENCIEMENTS

poser nos conditions à Mermet, s'il se dégage une majorité dans le syndicat pour conduire les ouvriers et le syndicalisme à une défaite décisive, alors il ne nous restera plus qu'à prendre notre sort entre nos mains, de nous organiser nous-mêmes, avec pour seul mot d'ordre : « PAS DE LICENCIEMENTS ».

(V.O. Desfosés.)

A LA SAVIEM

## ENCORE ET A NOUVEAU SUR LA DECENTRALISATION

Dans le dernier numéro du « Travailleur de la Savie » (journal du Comité de parti de la Savie), l'éditorialiste propose une solution au problème de la « décentralisation ».

Devant la menace de fermeture de l'usine, il nous faudrait « créer au sein de l'usine, des comités de défense de l'emploi, qui avec l'aide des élus de notre secteur, de la municipalité ainsi que des commerçants du quartier, nous aiderions à mener la lutte contre la décentralisation ».

Ces comités de défense de l'emploi, on les a déjà vus à Decazeville, puis à Saint-Nazaire, Grenoble, etc., surgissant sous l'impulsion du P.C.F. dans chaque secteur menacé du pays.

Ils ont été jusqu'à présent aussi bavards qu'inefficaces.

La sympathie et le soutien tout platonique de toute la population sont évidemment importants et confortants pour les travailleurs en lutte, mais ils ne sauraient remplacer la lutte elle-même.

Or, à l'heure actuelle, le chômage ou la menace de chômage affecte que certains secteurs de l'économie pour cause de décentralisation, reconversion ou concentration, c'est-à-dire dans le ca-

dre du fonctionnement normal de l'économie capitaliste.

A l'heure actuelle encore, le marché de l'emploi nous est favorable et c'est en vain jusqu'à présent que le gouvernement essaie de « détendre » la situation. Beaucoup de nos camarades qui ont quitté volontairement la Savie ont trouvé ailleurs un travail mieux rémunéré.

C'est pourquoi, plutôt que de demander un reclassement dans d'autres boîtes de la région parisienne, reclassement qui, fait par la direction, équivaudrait, n'en doutons pas, à un déclassement, il nous paraît plus souhaitable de réclamer une forte indemnité de licenciement qui permettrait au travailleur de vivre décemment en attendant de vendre ailleurs sa force de travail le plus cher possible, et là où il lui plairait.

De toute façon, c'est aux travailleurs de juger et de choisir le système qui leur paraît le plus souhaitable.

Le faire aboutir ensuite est un autre problème. Il faut d'abord s'entendre sur ce que l'on demande de puis sur les moyens de l'obtenir. Cela, c'est l'affaire de tous et cela ne pourra être réglé que par le rapport des forces entre le patron et nous.

(Extrait du numéro 62 de la V.O. Savie.)

**PERMANENCES :**

- Tous les SAMEDIS de 16 à 20 heures, 29, rue Château-Landon, Paris X.
- Tous les MARDIS, de 17 h. 30 à 19 h. 30, café « Le Souterrain », bd Ney.

AUX HOSPICES CIVILS DE LYON

## LES ILLUMINES

Cette année, comme tous les ans, Lyon a consacré à Marie ses illuminations, et pour nous c'était un peu jour de fête. Après tout, on tenait à la partie, ça nous est bien égal.

Mais il y en a pour qui cela n'est pas égal, et ce jour-là, nous avons pu voir notre personnel religieux, aux H.C.L., très surexcité, se livrer à des démonstrations de bondieuseries assez pittoresques : bougies allumées devant les innombrables statues religieuses qui « ornent » l'hôpital (!), les dites statues étant fleuries et sur leur trente et un.

Et, ce qui est un comble, vers 21 heures, on pu entendre chanter des cantiques dans l'hôpital Edouard-Herriot. De quoi faire se retourner le malheureux dans sa tombe !

Pourtant, ce jour-là, nous avons toutes attendi en vain un bon geste de la part des représentants du Christ. Toute cette émotion spirituelle aurait bien dû les inciter à nous rendre un peu des repos qu'on nous doit, puisqu'en définitive, c'est d'eux que ça dépend !

A LA THOMSON

## OUI, OUI - OUI, NON

Il n'y a pas que De Gaulle pour organiser des plébiscites et pour s'arranger à consulter le « peuple » dans des circonstances où, quelle que soit sa réponse, il soit mystifié.

Les champions de la « démocratie renouvelée » dans ce domaine n'ont plus rien à apprendre du

chef actuel de l'Etat. Ainsi, à la suite de la circulaire de la Direction sur les grèves d'un quart d'heure, le Comité intersyndical nous a « consulté » pour savoir si nous étions pour ce genre de révisions en laissant entendre que ceux qui étaient contre étaient du côté de la Direction. Bien entendu, bien que ceux qui étaient partisans de la vraie grève l'aient demandé, ils n'ont pas eu le droit de s'expliquer. D'ailleurs on a précipité le vote de manière que ceux à connaître l'opinion réelle des travailleurs, mais seulement à se faire plébisciter.

« Ce n'est pas à l'aide de telles méthodes que nous ferons céder la Direction. »

CHEZ MICHELIN

## 40 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES

Réception, poignées de main, geule épanouie de la maîtrise, air de fête, Michelin n'a vraiment pas l'habitude de nous traiter avec autant de déférence.

Mais une fois n'est pas coutume. Il s'agissait de la traditionnelle remise d'une médaille à ceux qui depuis trente ou quarante ans ont été obligés de donner tout leur temps à la société Michelin. Pas cher payé pour une vie passée jour après jour, année après année pendant quarante ans à l'atelier à lutter contre une discipline stupide, des brimades constantes, les menaces de déclassement, les risques d'accident et pour agréments l'ensemble, l'ambiance créée par les mouchards et les flics de la boîte.

Quarante ans de cette vie là contre une médaille, une enveloppe et une réception où tout le monde est content, quelle mascarade !

Quelques-uns, déjà ont refusé de participer à cette comédie et ils ont eu raison.

CHEZ LIP

## ENTRE NOUS

Au Réservoirs 403-404, (tolérie nord), une bagarre a opposé un ouvrier au grand « Nénesse », chef d'équipe du secteur. Coup de pied, coups de poings, on se serait cru sur un ring. Jusque là, il ne s'agit que d'un règlement de comptes entre ouvriers, dont le grand Nénesse semble sortir vainqueur. Mais les deux compères ont jugé bon de porter l'affaire au haut. Le premier en faisant une déclaration d'accident, le second en enregistrant le témoignage signé de 5 gars (pauvres naïfs) attestant que Nénesse avait été provoqué. Comment ces cinq corniaux ont-ils pu croire que l'affaire s'arrêterait là et que la feuille resterait rangée dans un tiroir. C'est méconnaître le rôle que jouent certains rampants qui se sont usés la peau du ventre pendant 10 ou 15 ans à seule fin de gagner quelques billets de 10 F en plus pour services rendus ou vendus.

Le simple ouvrier a donc été mis à la porte. Dans un système comme celui que nous subissons, nous n'avons que faire de certaines formes de discipline vis-à-vis de la direction et de ses sbires. Les dirigeants qui peuvent exister entre nous, on les règle entre nous, et de préférence pas avec des coups. Nous n'avons pas à aller pleurer dans les jupes de ceux qui tirent un bénéfice de notre travail, et qui ne peuvent pas mancher de tirer profit de nos querelles.

# AU PILORI

# LA GRÈVE DU 11 DÉCEMBRE

A LA S.N.C.F.

## VEUT-ON VAINCRE OU SEULEMENT « PROTÉSTER » ?

Le succès remporté par la grève de 24 heures des secteurs public et nationalisé apporte la preuve, s'il en était besoin, que la classe ouvrière est toujours prête à répondre à l'appel.

Dans notre numéro daté du 30 novembre nous écrivions que le 11 décembre serait ce que notre combativité et notre détermination en décideraient. Le pourcentage des cheminots en grève sur le plan national montre une certaine détermination — malgré la nonchalance avec laquelle elle se manifesta — mais pas nécessairement une grande participation active (50 à 60 présents à peine au meeting syndical de la gare de Paris-Lyon), bien qu'il y ait eu quelques « incidents » en province, comme à Oullins par exemple.

Non seulement les usagers, mais les grévistes eux-mêmes se sont installés dans cette grève comme dans une tradition : « manifester leur mécontentement et montrer leur détermination de faire aboutir leurs légitimes revendications » par des arrêts de travail plus ou moins périodiques.

C'est une tradition onéreuse et pour notre porte-monnaie puisque elle n'amène rien au bout, et pour notre combativité, car elle l'ourle et l'amollit.

Pourrait ce 11 décembre peut laisser présager autre chose. Après la journée du 2 décembre au préparatif de cette action, il représentait un pas en avant sur nos actions précédentes, car cette

grève fut plus unitaire et plus généralisée que les précédentes.

De plus les syndicats ont affirmé que ces deux journées (le 2 et le 11) s'inscrivaient dans le cadre d'une action permanente qui irait en s'amplifiant.

Hélas, nous n'avons pas encore entièrement tiré les conclusions de cette journée, que déjà les centrales ouvrières se disputent les modalités des luttes à venir. La C.G.T. retourne à ses premières amours, grève catégorielle et limitée, en proposant pour les cheminots (personnel roulant seulement), des arrêts de travail les 18 et 19 décembre; F.O. préfère une nouvelle grève généralisée en janvier; quant à la C.F.D.T., elle propose « une troisième phase suivant un plan précis s'étalant sur plusieurs mois ». Quant aux autonomes (F.G.A.A.C.), champions des actions catégorielles, ils voudraient faire quelque chose autour du 25 décembre.

La F.E.N. a beau prétendre que cette grève « n'est ni un baroud d'honneur ni un exutoire », à voir les divergences qui naissent au lendemain de la « grève unitaire », on est en droit de se demander où veulent vraiment en venir les centrales ouvrières.

Si c'est à obtenir gain de cause, la voie est pourtant claire : il ne s'agit plus de « manifester » notre mécontentement. Le gouvernement est maintenant au courant. Il s'agit de le battre, par les moyens appropriés, c'est-à-dire par des actions de plus en plus larges, unitaires et généralisées, jusqu'à ce qu'il soit contraint, financièrement et politiquement, de céder.

(Extrait du n° 122 de la V.O. Cheminot.)

A LA S.N.C.F.

## UN PAS EN AVANT ? DEUX PAS EN ARRIÈRE...

A la suite du 18 mars, le 11 décembre a montré la volonté de lutte des cheminots et de tous les travailleurs.

Mais que voyons-nous au lendemain de cette action « continue et progressive » ?

La C.G.T. préconise après une action qui a groupé l'ensemble des travailleurs de l'Etat, une action à l'échelle d'une catégorie de cheminots : les roulants.

A la gare du Nord, le 11 décembre, il y eut très peu de participants à la réunion intersyndicale, mais les cheminots qui étaient là ont émis en majorité un avis diamétralement opposé à celui des centrales syndicales, à savoir que logiquement un pas en avant par rapport à la grève de 24 heures des travailleurs du secteur public ne peut être qu'une grève illimitée de tous les travailleurs de l'Etat et même du secteur privé.

Les présents à cette réunion purent se convaincre également que les syndicats ne voulaient de cela à aucun prix. Pour eux, il s'agit seulement d'ouvrir la soupape de sûreté quand le mécontentement se fait trop vif comme chez les rouliers actuellement. La conclusion de tout cela c'est que si nous voulons engager une action qui ne soit pas une farce, nous devons passer par-dessus les centrales syndicales en formant nous-mêmes nos organes de lutte.

Mais que paraître utopique, c'est là qu'il faudra en venir, pourtant si nous ne voulons pas être menés plus longtemps en bateau.

(Extrait du n° 122 de la V.O. Cheminots.)

supplémentaires par rapport à de nombreux travailleurs d'autres industries) ne nous empêchent pas dans la réalité d'avoir les mêmes problèmes fondamentaux (ne serait-ce, par exemple, que le retour aux 40 heures comme nous l'avons scandé vendredi). Le patron a certainement dû enregistrer l'échec de son grand bluff qui voudrait nous persuader que chez Antar nous sommes les petits « chou-chous » du capital.

Nous avons appris aussi que certains de nos préjugés, quant à nos divisions, ne tenaient pas debout; que, lorsque ça en vaut la peine, les gens de jours et les gens de nuit, par exemple, savent et peuvent se retrouver ensemble dans la lutte et qu'il n'y a entre eux aucune véritable différence. Nous avons vu aussi des gars des entreprises extérieures à Antar participer au mouvement.

C'est ainsi que, dans la lutte, les catégories, sous-catégories, divisions et sous-divisions qu'entretenaient soigneusement les patrons sont balayées par une solidarité bien plus fondamentale, celle qui existe du fait que nous appartenons tous à la même classe, celle des travailleurs, des exploités.

Nous avons, enfin, pu mesurer notre force vis-à-vis du patron et nous savons maintenant que nous pouvons arrêter la boîte quand nous voulons. C'est ce qui serait arrivé si nous avions continué notre mouvement un jour de plus. Nous avons vérifié, en particulier, que les cadres seuls, bien que certains d'entre eux aient été assez bêtes pour se vanter du

contraire, et étaient bien incapables de faire tourner la boîte. Certains, HCR notamment, dès ces premières 24 heures n'ont pas refusé de prendre les consignes de leurs subordonnés ? Les risques énormes que notre patron a cru bon de prendre pendant ces 24 heures, il lui était impossible de les prendre plus longtemps.

Enfin, nous avons vu que les travailleurs répondent aux consignes syndicales lorsqu'ils pensent que celles-ci en valent la peine.

Mais maintenant que nous avons démontré notre volonté d'agir, notre force et notre pouvoir, la question se pose de savoir ce que nous allons en faire.

Nous ne devons avoir aucune illusion. Le patron ne cédera pas au premier coup, sinon quelques broutilles dans l'espoir de nous calmer. Nous devons donc dès maintenant envisager une suite à cette première action.

Les militants syndicalistes de l'entreprise qui étaient vendredi à la pointe du combat savent maintenant que ce qui est en cause ce n'est pas la combativité ouvrière. De leurs organisations ils doivent donc exiger un programme clair et précis qui va dans le sens d'une généralisation du mouvement, envisageant la possibilité d'une grève illimitée, aussi bien dans le pétrole que dans les autres corporations.

Et si les états-majors syndicaux s'y refusent, songeons alors qu'il nous est toujours possible en nous organisant en dehors des bureaucraties, sur la base de comités d'usine par exemple, de mettre en place une véritable organisation ouvrière qui saura nous conduire à la victoire.

(Extrait du n° 25 de la V.O. Antar.)

## NE PAS FAIRE LES JAUNES

A LA THOMSON

### A PROPOS DE LA GREVE DE VENDREDI

La journée du 11 décembre a montré que les travailleurs étaient prêts à la lutte.

Beaucoup firent grève par manque de courant, d'autres ont récupéré cette journée le samedi et conscients ou pas ils ont annulé une partie des effets de la grève.

Bien sûr, à la T.H. l'orateur C.G.T., le jeudi, au débrayage de 15 heures, a dit que ne pas venir le samedi « cela arrangerait la direction car nous ne la gênerions pas par nos actions (un quart d'heure, peut-être une demi-heure) » !

La démagogie de ces gens est vraiment sans bornes car cela revient à dire que ceux qui ont récupéré le samedi ont récupéré tout fait le jeu de la direction.

Pour nous, ceux-là n'ont pas à avoir honte.

On ne peut en dire autant des organisations syndicales. Que pensent nos camarades du secteur public de leur attitude ?

D'ailleurs la véritable solidarité eût été ce jour-là la grève de tous : secteur public et secteur privé pour nos revendications communes.

(Extrait du n° 153 de la V.O. Thomson.)

CHEZ DESFOSSÉS

### TOUS UNIS

Le 11 décembre fut pour nos camarades de la fonction publique un jour de grève dont personne ne put contester la réussite.

Chez Desfossez, contrairement aux usages, le patron décida de fermer certains services comme l'offset, la taille-douce, la typo, les machines à feuilles, excepté pour l'hélio et les rotos, et nous demanda de venir travailler samedi en heures normales afin de récupérer les heures perdues. Devant l'unanimité de tous, et après l'intervention rapide du syndicat, la direction est revenue à une conception plus saine des choses, il n'était plus question de récupération.

Dans un avenir proche, nous aurons à réagir collectivement, face aux mesures que la direction essaiera de nous imposer. Ce qui vient de se passer tend à prouver que, quand nous sommes décidés à le faire, nous pouvons imposer nos solutions à la direction.

(Extrait du numéro 103 de la V.O. Desfossez.)

CHEZ ANTAR

### UN SUCCES QUI NE DOIT SURTOUT PAS EN RESTER LA

Il y a longtemps que nous n'avions vu, à Antar, un mouvement comme celui de vendredi dernier. La participation de la quasi unanimité des travailleurs (mis à part quelques jaunes trop abrupts par leur exploitation quotidienne pour comprendre même leur propre intérêt et qui ont eu droit à notre mépris pour l'instant... mais à qui il pourrait être réservé autre chose s'ils recèdent), un piquet de grève qui en était vraiment un et qui rappelait les meilleurs moments des luttes ouvrières, les flics mêmes, l'ambiance enfin, tout cela nous a permis de faire un certain nombre de constatations et de faire justice d'un certain nombre de préjugés un peu hâtifs.

Tout d'abord en participant à cette journée de lutte d'une grande partie de la classe ouvrière française, nous avons pleinement démontré que, malgré ce que certains voudraient nous faire croire, nous savons bien que nous sommes entièrement solidaires de l'ensemble des travailleurs; que nos « privilèges » (quelques sous

- AERONAUTIQUE :**  
NEOMA Kellerman. — Paris XIII.  
ISPANO-SUIZA. — Bois-Colombes (Seine).
- AUTOMOBILES :**  
BERLIET. — Lyon-Vendéssieux.  
CHAUSSON. — Gennevilliers (Seine).  
CITROEN. — Usines Levallois et qual de Javel.  
GENEVE. — Ivry (Seine).  
FANHARD. — Paris XIII.  
FENEGOT. — Sochaux.  
RENAULT. — Billancourt. 7 bulletins correspondants à différentes sections de l'usine.  
R.N.U.R. — Général.  
R.N.U.R. — Bâtiment C.  
R.N.U.R. — Bureaux.  
R.N.U.R. — Département 13.  
R.N.U.R. — Département 78.  
R.N.U.R. — Départements d'entretien. U 5.  
SAVIERM. — St-Ouen (Seine).
- METALLURGIE :**  
Aciéries et Forges de la Loire C.A.F.L. Saint-Chamond.  
J.-J. CARNAUD. — Lyon.  
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — Saint-Nazaire.  
Montres LIP. — Besançon.  
S.M.P.A. — Saint-Nazaire.  
NEYRPEC. — Grenoble.
- ELECTRICITE ELECTRONIQUE :**  
CABLES DE LYON. — Lyon.  
C.I.T. Paris XV.  
Cie des COMPTEURS. — Montrouge (Seine).  
C.S.F. — Issy-les-Moulineaux (Seine).  
C.S.F. — Levallois (Seine).  
THOMSON. — Gennevilliers (Seine).  
CHIMIE ET CAOUTCHOUC :  
RHONE-POULENC. — Vitry (Seine).  
ROUSSEL. — UCLAF. — Romainville (Seine).  
Raffinerie ANTAR. — Donges (Loire-Atlantique).  
MICHELIN. — Clermont-Ferrand.  
SERVICES ET DIVERS :  
AIR-FRANCE. — Ateliers Orly-Nord (Seine).  
ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS.  
ASSURANCES GENERALES. — Siège Paris II.  
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES. — Rue Viala, Paris XV.  
CHIMINOTS. GENERALE. — Chapelle-Triage.  
Imprimerie DESFOSSÉS. — Issy-les-Moulineaux.  
CREDIT LYONNAIS. — Siège central Paris II.  
HOSPICES CIVILS DE LYON (Lyon).  
P.T.T. — RP et Chèques Postaux Toulouse.  
QUAIS et DOCKS. — Marseille.

## • VU DE NOTRE FENÊTRE...

### UN MEME COMBAT

La semaine dernière, la plupart des travailleurs des grandes entreprises lyonnaises ont pu lire un tract distribué par des étudiants de l'U.N.E.F. (le syndicat largement majoritaire parmi eux). Ce tract voulait nous informer des problèmes qui se posent à l'Université et nous expliquer les raisons pour lesquelles les étudiants s'opposent dans leur majorité au gouvernement.

Il est bien certain que le gouvernement et les patrons n'ont besoin d'étudiants que dans la mesure où cela peut servir leurs intérêts, et si l'Etat de nos jours organise l'enseignement, c'est parce que c'est devenu indispensable au bon fonctionnement de la société capitaliste. Ce n'est pas du tout, bien sûr, parce qu'il a le souci de créer une « élite intellectuelle » : de cela il se moque pas mal. Et son souci n'est pas non plus de permettre à la grande masse de la population l'accès

à la culture. Au contraire, la société bourgeoise ne dispense que d'une part l'éducation minimum qui peut servir à former des ouvriers qualifiés, et d'autre part une spécialisation plus poussée pour fournir les futurs cadres de l'exploitation.

Il est donc vain de souhaiter obtenir une université « démocratique » dans le cadre capitaliste. Dans ce cadre-là, il n'y a de démocratie réelle que pour les exploités.

Et lorsque le syndicat étudiant termine son tract en lançant « un appel à tous les travailleurs pour que les étudiants ne soient pas seuls dans leur lutte pour une université démocratique », pour nous cela veut dire que nous menons une lutte commune contre la société capitaliste, la lutte pour une société socialiste où il n'y aura plus de différences sociales entre les individus, et où la fonction de « penser » ne sera plus réservée à une minorité privilégiée.

### CONCURRENCE

### NOTRE PLUS GRAND ENNEMI

Pour concurrencer la Dauphine, Citroën a sorti l'Ami 6 et Simca la Simca 1.000; Renault a riposté en sortant la R 8 et lancé la R 4 pour attaquer la 2 CV. Aujourd'hui, Renault prépare la R 16 pour s'approcher des Simca 1.300 et 1.500 et de la 404. Peugeot, de son côté, prépare une 204 pour s'attaquer à la R 8 et à la Simca 1.000, voir à l'Ami 6.

Etudes coûteuses, usines nouvelles et éparpillées, réseaux commerciaux se faisant la guerre. Ce qui est vendu par l'un n'est pas par les autres; ex : les voitures laissées pour compte sont produites inutilement.

Voilà la concurrence, voilà le régime capitaliste avec son gaspillage. La force de frappe coûte cher et est très dangereuse.

Mais la guerre économique que se livrent les différents groupes capitalistes est, elle aussi, ruineuse.

Et c'est nous qui en faisons les frais. Y mettre un terme, c'est mettre un terme au système capitaliste, c'est nous hisser aux responsabilités politiques pour organiser une société où le gaspillage ne soit pas la règle qui permette à une petite minorité de s'enrichir au détriment de l'immense majorité.

Tu trouves la « V. O. » trop petite ?  
Nous aussi.  
Elle ne vivra...  
Elle ne grandira...  
que grâce à ton soutien,

# Les Centrales syndicales la grève et les élections présidentielles

(Suite de la première page)

pas modifiable sur commande : si la C.F.D.T. presse trop le mouvement la combativité de la classe ouvrière peut monter trop vite et vice versa. Le gouvernement peut aussi, en fonction de la situation, avancer ou reculer les élections, ou encore satisfaire les revendications posées afin de désamorcer la machine de guerre qu'on lui oppose.

Mais les plus grandes difficultés lui viendront de la C.G.T. Pour celle-ci le problème n'est pas le même : tout d'abord, le voudrait-elle, qu'elle serait beaucoup plus gênée pour mener une politique offensive que ne l'est la C.F.D.T. Son crédit parmi les travailleurs étant beaucoup plus grand, elle se retrouverait vite à l'origine de mouvements incontrôlables : ceux qui correspondraient aux nécessités de l'heure. Ses militants ne sont pas les mêmes non plus que ceux de la C.F.D.T. Plus sensibles aux sollicitations de la base ouvrière non professionnelle et plus politisée, au sens socialiste du terme, ils n'envisageraient pas les mêmes limites que ceux de la C.F.D.T. à leur action. Cela nécessiterait de la part de la C.G.T. pour les garder en mains un effort que la C.F.D.T. n'aura pas à fournir. Ils risqueraient d'envisager le départ de De Gaulle comme un début, et non comme un aboutissement, or la C.G.T. n'a envie de mener une lutte contre le pouvoir pas plus avant, qu'après les élections.

En outre, la C.G.T. ne veut pas, pour le moment, favoriser l'élection de Gaston Defferre. En effet elle épouse la cause du P.C.F. et le P.C.F. veut garder sa liberté vis-à-vis de Defferre, tant que ce dernier n'accepte pas de discuter « un programme commun ». Le P.C.F. va même jusqu'à menacer Defferre de présenter un candidat communiste, sous-entendant que cette candidature, en détournant de Defferre quelques millions de voix le ferait obligatoirement échouer. C'est là un gros risque que prendrait le P.C.F., car Defferre ne manquerait pas de mener grand bruit autour d'une chose en répétant par exemple que « Voter P.C.F. c'est voter De Gaulle ». Comme beaucoup d'électeurs communistes sont soucieux d'efficacité électorale il y a de fortes chances pour que, dans un tel cas, une grande partie d'entre eux vote quand même pour Defferre. De toutes façons, si Defferre échouait à cause de cette tactique, le P.C.F. retrouverait difficilement sa clientèle petite bourgeoise. Alors, s'il prend ce risque, s'il continue à en menacer Defferre ce n'est pas pour laisser la C.G.T. contribuer à la réussite de l'offensive méditée par la C.F.D.T.

Mais la C.G.T. n'a pas les mains libres non plus. Menacée sur sa

gauche par la C.F.D.T. elle ne peut s'opposer à tout ce que celle-ci propose. Et quand un troisième larron, en l'occurrence F.O., se place devant la C.F.D.T. pour profiter sans risques de la poussée et se refaire une virginité, à d'autant meilleur compte qu'elle ne verrait pas d'un mauvais œil Gaston Defferre prendre la place de De Gaulle, on voit que la position de la C.G.T. n'est pas commode. C'est ainsi qu'elle s'est vue contrainte d'accepter la grève de la fonction publique pour le 11. Elle n'a bien entendu pas suivi le mot d'ordre de grève générale

qu'avait lancé F.O. car F.O. était bien incapable d'en faire une réalité. Mais, malgré tout, dans tous les secteurs où la C.F.D.T. suivait la grève, la C.G.T. a suivi. A contre-cœur, bien sûr. C'est ainsi que l'on a vu certaines fédérations C.G.T. donner un ordre de grève et les syndicats C.G.T. concernés faire de leur mieux pour ne pas le suivre, en protestant contre les mouvements « dirigés et décidés d'en haut ». Le plus comique de ces journées étant que c'étaient les militants les plus infodés d'ordinaire à l'appareil qui se montraient les

plus rétifs. Cela s'explique fort bien par le fait que c'est uniquement par le canal du P.C.F. que le freinage peut se faire. La C.G.T. fut contrainte de prendre position « pour » le mouvement, mais le P.C.F. en aurait de bon cœur envisagé l'échec. En effet il s'agissait d'un mouvement « décidé sans consulter la C.G.T. », d'un mouvement qui n'était pas préparé par la « généralisation de mouvements partiels », etc... La C.G.T. ne pouvait pas s'opposer officiellement à la grève partout où la C.F.D.T. y poussait, ou partout où F.O. était suffisamment

forte pour entraîner les travailleurs (dans le contexte de la grève des transports et de l'E.D.F.), mais les militants du P.C.F. pouvaient, et ne s'en sont pas privés, freiner au maximum localement, à la base. Il faut dire que la situation fut gênante surtout parce que la grève fut populaire. Et seuls les militants actifs du P.C.F. eurent cette position, parce que seuls à participer aux réunions du parti, ils purent avoir une explication. Tandis que les autres, ne se réunissant que sur le plan syndical, réfléchirent bien plus l'opinion des travailleurs et furent déconcertés par le hiatus entre les décisions des fédérations C.G.T. et les positions de leurs camarades.

Il est évident que dans la mesure où la C.F.D.T. va développer son offensive, si la combativité ouvrière outrée dans la situation du P.C.F. et de la C.G.T. deviendra de plus en plus gênante. Il y aura de plus en plus un divorce entre les positions que prendra officiellement la C.G.T. et l'attitude des militants appartenant au P.C.F. un divorce entre ces derniers et les travailleurs, un divorce entre les membres de l'appareil du parti et les militants qui se contentent de militer sur le plan syndical sans participer activement au P.C.F.

Dans cette perspective les révolutionnaires doivent s'efforcer au maximum d'amener les travailleurs à donner à ces luttes un contenu que ni la C.G.T. ni la C.F.D.T. ne veulent leur donner. Il s'agit de profiter du fait qu'une des grandes centrales va, pendant quelques mois, renoncer aux escarmouches pour engager un combat revendicatif important entraînant, bon gré mal gré, les deux autres, pour enrichir les travailleurs d'une expérience nouvelle. Pour leur apprendre à participer consciemment à leurs propres luttes ; à les organiser matériellement, à les diriger afin que, tard, lorsque la C.F.T. comme F.O. et la C.F.D.T. considéreront qu'elles ont atteint leur « point de non retour » (en langage militaire), les travailleurs aient les moyens d'aller plus loin s'ils le désirent.

Car, il est peut être nécessaire de l'ajouter, la tactique de la C.F.D.T. dans les mois qui viennent créera quelques illusions à son égard, mais au lendemain des élections, ces illusions tomberont. Si Defferre est élu la C.F.D.T. utilisera son crédit au profit de la bourgeoisie, même s'il faut quelques concessions aux travailleurs, un peu comme les organisations ouvrières l'ont fait en 45. Et si Defferre n'est pas élu, la « réaliste » C.F.D.T. se contentera de trouver une base d'accord pour en faire autant avec le gouvernement gaulliste.

Roger GIRARDOT

Le texte ci-dessous est celui du numéro spécial ronéotypé de « Voix Ouvrière » dont plus de 30.000 exemplaires ont été diffusés la semaine dernière dans les principales entreprises où sont publiés d'ordinaire nos bulletins.

## TRAVAILLEURS

Vendredi, près de deux millions de travailleurs de l'Etat et des Services Publics vont se mettre en grève contre le blocage des salaires.

Les trois principales Centrales syndicales C.G.T., C.G.T.-Force Ouvrière, C.F.D.T. (ex-C.F.T.C.) et aussi la Confédération Nationale des Cadres, se sont mises d'accord sur ce mouvement.

Toutes affirment, avec quelques variantes, qu'il s'agit là d'une mobilisation et que, si le gouvernement fait la sourde oreille, cette journée du 11 décembre sera le point de départ de la lutte que les travailleurs sont prêts à mener pour obtenir un salaire décent et la réduction du temps de travail.

En effet, le succès de la manifestation des fonctionnaires du 2 décembre à la Bourse du Travail ou des milliers de travailleurs de la Fonction Publique se retrouveront pour affirmer leur détermination, est l'indice certain que la journée du 11 montrera que l'ensemble des travailleurs de la Fonction Publique est prêt à la grève, et pas seulement pendant 24 heures, pour la défense de leur niveau de vie.

Mais il faut que le gouvernement et le patronat sachent qu'il n'y a pas que les fonctionnaires qui soient prêts à recourir à la grève. A ce propos, il est bon que dans des branches diverses de nombreux travailleurs de l'industrie privée se soient associés au mouvement, car il n'y a pas, d'un côté les problèmes des fonctionnaires, et de l'autre, les pro-

blèmes de l'industrie privée. Il y a seulement, en France, près de dix millions de salariés qui vivent de plus en plus mal, qui font les frais de la politique gouvernementale de blocage des salaires.

Face au front uni du patronat et du gouvernement pour refuser aux travailleurs toute augmentation de salaire et leur faire supporter les frais de l'incurie du régime capitaliste, il faut opposer le front uni de tous les travailleurs.

Il faut que tous les travailleurs soient appelés TOUS ENSEMBLE, à engager la lutte pour les revendications qui leur sont communes :

- DIMINUTION DE L'HORAIRE DU TRAVAIL
- AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES

La grève du 11 doit être une étape vers cette mobilisation de tous les travailleurs.

Sinon, ce n'est pas logique.

On peut concevoir qu'une mobilisation se fasse par étapes, mais pas indéfiniment. Il n'est pas logique que, pendant que la S.N.C.F., le Métro, l'Electricité se mettent en grève, nous devions venir au travail par des moyens de fortune, jouant ainsi involontairement le rôle de « jaunes », ou encore, si les entreprises ferment faute de courant, que nous devions récupérer la journée « perdue ».

La journée du 11 doit être une vérification, une répétition générale, et l'annonce, si le gouver-

nement reste sourd, d'une mobilisation plus large.

Cette journée devra être suivie de la publication par les Centrales syndicales d'un programme d'action mettant le gouvernement et le patronat au pied du mur, un programme d'action dont la prochaine étape ne peut être qu'une grève générale de 24 heures de TOUS LES TRAVAILLEURS, DE TOUTES LES CORPORATIONS, affirmant au gouvernement, si cette démonstration ne lui suffit pas, qu'elle sera suivie d'une grève générale illimitée jusqu'à satisfaction de toutes les revendications.

La classe ouvrière française est capable d'une telle lutte. Elle est capable de la gagner. Et le gouvernement et le patronat ne peuvent rien lui opposer.

Mais pour cela, il ne faut pas permettre aux Centrales syndicales de se diviser de nouveau ou de renoncer à la lutte commune et à la mobilisation de TOUS les travailleurs.

L'heure n'est plus aux grèves d'un quart d'heure, aux grèves les uns sans les autres. La grève du 11 décembre doit être un succès.

Et tous, à quelque entreprise, à quelque corporation que nous appartenions, du secteur public ou du secteur privé, nous devons nous préparer à nous retrouver, prochainement, TOUS ENSEMBLE, unis dans un même combat.

Nous devons en menacer le patronat et l'exiger de nos syndicats.

Voix Ouvrière, 7 déc. 1964.

## • VU DE NOTRE FENÊTRE...

### COMMENT SE FORME L'UNITE, LA VRAIE !

De l'avis de tous les commentateurs, même officiels, la grève du 11 décembre est celle qui a groupé le plus de travailleurs depuis 1953.

D'une part, des ordres de grève avaient été lancés également dans certaines entreprises du secteur privé, et d'autre part, ce qui frappe surtout dans cette grève, c'est que nombreux sont les travailleurs qui ne sont pas venus à l'usine ou au bureau « à cause des transports ». Et c'est là aussi un aspect positif de cette journée. D'habitude, lors des grèves des transports, les gens viennent tout de même travailler, comme ils peuvent... Or, le 11 décembre, l'ampleur du mouvement a permis aux salariés de nombreuses entreprises de ne pas venir travailler, sans qu'un mot d'ordre de grève ait été lancé par leurs organisations syndicales, annihilant ainsi la présence de ceux qui s'étaient « débrouillés » pour venir quand même.

Le 11 décembre, le manque d'élec-

tricité, de chauffage, de transport, a paralysé toute l'activité du pays. Et malgré les efforts des journaux, comme « Paris-Press », « Paris-Jour » ou « France-Soir », cette grève a eu la sympathie de la classe ouvrière, car lorsque c'est tous ensemble que nous nous battons, la grève est populaire.

Et c'est ça qui compte.

Car l'unité de la classe ouvrière se forme au travers d'un tas de choses. Les piquets de grève, par exemple, ne sont pas faits seulement pour contraindre les jaunes à ne pas rentrer dans la boîte, mais aussi pour décider les hésitants à rejoindre ceux qui ont déjà choisi de lutter jusqu'au bout pour l'amélioration du niveau de vie de tous les travailleurs.

Et la grève générale, cela se prépare justement à l'aide d'une journée, comme celle du 11 décembre, où les travailleurs se sont sentis unis, solidaires et tellement forts de l'être.

### DES MASQUES QUI NE CACHENT PAS LA MISERE

Sous le titre « Trop de masques », « Le Monde » du 10-12-64, l'un des trois spécialistes des questions syndicales de ce journal fait le procès d'une certaine attitude des organisations syndicales dans leurs rapports avec le gouvernement, la formulation des revendications.

« Qui trouverait à redire, par exemple, qu'un facteur des P.T.T. touche, en plus de son traitement de base (578 F par mois), une indemnité de résidence, une prime d'exploitation P.T.T., des indemnités de transport, de chaussures, de bicyclette, une prime de fin d'année, qui portent à 771 F sa rémunération mensuelle. »

Nous ne pensons pas, pour notre part, qu'il y ait à cacher ces « royales » primes de compensation.

A l'usine n'y a-t-il pas, en plus du salaire, le droit pour certains à des vêtements de protection, des quarts d'heure de douche, etc.

Nous ne pensons pas que nous ayons à cacher ces « avantages » que nous abandonnerions bien volontiers en même temps que les raisons qui les font exister.

**CAMARADE**  
Ce journal est le tien  
Fais-le connaître  
autour de toi

Prière d'adresser la correspondance à  
**VOIX OUVRIERE**  
29, rue de Château-Landon  
PARIS (10<sup>e</sup>)  
et d'envoyer les fonds à  
**M. Maurice SCHREDT**  
(même adresse)  
C. C. P. 9424-78 - PARIS

## VOIX OUVRIÈRE

**A**LORS que l'impérialisme ne parvient à développer les forces productives qu'en faisant planer sur l'humanité la menace de la mort thermonucléaire, que depuis des décades il n'y a pas eu une heure où les armes se soient tuées complètement à la surface du globe, la classe ouvrière, malgré sa combativité maintes et maintes fois vérifiée, n'est pas parvenue à accomplir sa destinée historique : détruire la société capitaliste pour édifier un ordre nouveau supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme, abolissant les classes et l'Etat garant de l'injustice sociale.

Depuis la faillite de la II<sup>e</sup> Internationale sombrant dans le chauvinisme en 1914, depuis la bureaucratization du premier Etat ouvrier, l'Union Soviétique, et la transformation de l'Internationale Communiste en un simple représentant des intérêts diplomatiques de la bureaucratie d'Etat russe, dans aucun des pays avancés du monde la classe ouvrière n'a réussi à créer une organisation de combat susceptible de lui faire conquérir le pouvoir.

Il est évident que le grand responsable de cette situation est le stalinisme. Il n'a pas seulement décrié les révolutionnaires intégrés, trahi les luttes révolutionnaires du prolétariat international, en Chine, en Allemagne, en Espagne, en France, il a aussi complètement annihilé chez les militants et les ouvriers eux-mêmes la notion d'organisation du prolétariat.

De cette douloureuse expérience, de l'insuccès des tentatives de création d'une organisation « bolchevique-léniniste » capable d'accumuler l'expérience des luttes ouvrières, certains ont conclu que cette organisation n'était plus nécessaire, qu'elle était même nuisible, d'autres s'accrochaient désespérément aux basques des « grandes » organisations, d'autres encore sautaient d'un courant de « pensée » à l'autre. Plutôt que de s'atteler sérieusement à la tâche, ils n'ont fait que généraliser leur propre impuissance et leur propre insuffisance.

Quant à nous, fidèles à la tradition de Lénine et de Trotsky, nous œuvrons dans la mesure de nos moyens à la construction d'un tel parti.

### FACE

- à la dégénérescence opportuniste des partis ouvriers traditionnels, parlementaristes et chauvins.
- à la bureaucratization des organisations syndicales désertées par les travailleurs.

### « VOIX OUVRIÈRE »

- Défendre les idées révolutionnaires, dans la ligne de la révolution russe d'octobre 1917, des premières années de l'Internationale communiste, de la lutte de l'Opposition de gauche contre la bureaucratie stalinienne.
- Montrer la justesse du point de vue révolutionnaire dans les grands événements de la politique internationale comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne.
- Regrouper tous ceux qui militent sur le terrain de la lutte des classes.
- Contribuer à l'organisation du prolétariat sous toutes ses formes.
- Œuvrer à la construction du parti révolutionnaire nécessaire pour que puisse triompher la révolution socialiste mondiale.

**IL Y A VINGT-ET-UN ANS, EN DECEMBRE 1943, RADIO-LONDRES ANNONÇAIT TRIOMPHALEMENT QUE LE CHANT DE L'INTERNATIONALE NE REFLETANT PLUS LES CHANGEMENTS HEUREUX QUI SE SONT PRODUITS EN U.R.S.S., NE SERAIT PLUS L'HYMNE DE L'UNION SOVIETIQUE.**

## "debout, les damnés de la terre"

**L**A Bureaucratie russe, en détruisant le dernier lien symbolique qui pouvait subsister entre l'U.R.S.S. et le prolétariat mondial, avait parachevé la dissolution de l'Internationale Communiste intervenue sept mois auparavant.

Certes, depuis fort longtemps déjà le Komintern de Staline n'était plus qu'une grotesque déformation de ce qu'il fut à son origine. Rejetant la politique révolutionnaire pour laquelle l'Internationale était la direction mondiale du prolétariat, dans sa lutte pour le renversement de l'impérialisme sur toute la surface du globe, la bureaucratie russe en fit un simple instrument de sa politique étrangère. Au nom du socialisme dans un seul pays et de la défense de ses privilèges, baptisée défense de l'U.R.S.S., le Komintern devint un instrument de marchandage, une sorte de moyen de pression pour obtenir la bonne volonté ou la compréhension des pays impérialistes. Les dirigeants du Kremlin s'en servirent pendant près de vingt ans pour ruiner toute une série de possibilités révolutionnaires. En 1925 le Komintern obligea le Parti Communiste Chinois à s'intégrer au parti bourgeois Kuomintang, ce qui aboutit au massacre de Shanghai et à la dictature de Tchang Kai Chek.

En 1933 en Allemagne l'Internationale ex-Communiste a paralysé la résistance ouvrière contribuant plus que tout autre à l'ascension de Hitler et à sa prise du pouvoir.

En 1936, elle brisa la vague révolutionnaire montante en France en préconisant la politique de Front Populaire dont le résultat fut de protéger le régime capitaliste en France et d'isoler la révolution Espagnole. En Espagne, elle mena la même politique, mais il lui fallut recourir à des trahisons, à des assassinats, à des massacres d'ouvriers, tel celui de Barcelone, pour détourner les ouvriers et les paysans espagnols de la voie de la révolution sociale, et soumettre la classe ouvrière, pieds et poings liés, à la bourgeoisie libérale, ce qui aboutit à la victoire de Franco et coûta un million de morts inutiles au prolétariat espagnol.

En 1939, l'I.C. fut l'instrument de propagande destiné à blanchir l'impérialisme allemand au moment du pacte de Hitler-Staline puis, par suite, à conduire le prolétariat mondial aux côtés des Alliés, hors des voies de la révolution, dans la deuxième grande boucherie impérialiste.

Objectivement les travailleurs ne perdaient rien, loin de là, avec la dissolution du Komintern par Staline.

Mais malgré ses certificats de bonne conduite, à cause de ses origines, de ce qu'il avait été dans le passé, le Komintern représentait plus pour le prolétariat mondial que ce qu'il était réellement. Il était le symbole de l'unité du prolétariat mondial, de sa communauté d'intérêts et de sa soli-

darité, malgré les mensonges chauvins des impérialismes intéressés à duper les masses pour les faire servir leurs intérêts sur les champs de bataille.

Or l'année 1943 était une année cruciale. Elle marquait un tournant dans la guerre. Après Stalingrad, la défaite de Rommel en Afrique, la question d'un « second front » à l'Ouest était à l'ordre du jour. Il fallait porter la guerre en Europe. Cela posait des problèmes techniques, mais aussi des problèmes politiques.

Les impérialistes avaient tiré une douloureuse leçon des années 17 à 19 et craignaient l'explosion d'une crise révolutionnaire semblable à celle qui avait alors secoué l'Europe.

Pour éviter une telle crise, capable d'ébranler le régime capitaliste jusque dans ses fondements, il fallait avant que la guerre n'entre dans sa phase finale, prendre le maximum de précautions. S'assurer l'appui de la bureaucratie russe qui était plus apte à faire avorter un mouvement révolutionnaire était indispensable.

La dissolution du Komintern consacrée moralement par l'abandon du chant de l'Internationale, fut d'abord en elle-même un acte contre révolutionnaire qui con-

tribua à démoriser le prolétariat et à le rejeter dans les bras de ses gouvernements respectifs (y compris Hitler pour les allemands). C'était l'annonce sans réplique possible que l'impérialisme prolétarien n'avait aucun sens, pour ceux qui justement apparaissaient comme ses défenseurs officiels. C'était un effort pour enrayner une quelconque tentative révolutionnaire en Europe, et surtout en Allemagne.

Mais c'était aussi un gage de sincérité que Staline donna à Roosevelt et à Churchill. En effet l'appareil du Komintern servait à l'U.R.S.S., non pas à des fins révolutionnaires nous l'avons dit, mais à ses fins propres. Le supprimer était faire preuve de bonne volonté pour montrer aux alliés que l'U.R.S.S. ne profiterait pas des circonstances pour s'en servir comme d'un moyen de pression sur les Etats européens. Cela, mais cela seulement, Staline ne le fit peut-être pas de bonne grâce. Mais l'U.R.S.S. avait un besoin urgent d'une deuxième front qui la soulagerait d'une partie du poids de la Wehrmacht. Et ses « alliés » pouvaient lui faire sentir tout le prix de ce service d'autant plus facilement que l'U.R.S.S. ne pouvait ni ne voulait compter sur l'aide du prolétariat.

A cette aide Staline préféra le

glacis des pays d'Europe Orientale que l'impérialisme lui a généreusement cédé.

Depuis l'Internationale n'a jamais été reconstituée. Au début de la guerre froide la bureaucratie russe en fabriqua un simulacre sous le nom de Kominform, qui n'était pas un organisme exécutif mais seulement « d'information ». Il vécut ce que vivent les enfants mort-nés.

Depuis la direction centrale est remplacée par des conférences périodiques (comme celle qui vient d'être reportée) ou plus simplement par des contacts directs avec Moscou. Cela ne suffit pas toujours, et cela pose des problèmes à la bureaucratie. Mais finalement moins que de recruter un exécutif international qui symboliserait l'unité du prolétariat mondial et qui d'ailleurs générerait fort la bureaucratie pour mener des politiques différentes suivant que l'Etat considéré est bourgeois-ami ou bourgeois-ennemi. La bureaucratie n'était pas à l'origine du Komintern, elle n'a su que le vider de sa substance pour finalement le supprimer. Elle est bien incapable d'en créer un nouveau. S'il existe de nouveau un jour une Internationale vivante elle ne pourra être que révolutionnaire.

Georges KALDY

## JUSTICE DE CLASSE

Aux Etats-Unis, dix-neuf des vingt-et-une personnes accusées du meurtre de trois militants intégrationnistes ont été libérées sans autre forme de procès. Le jury qui les a libérées a même refusé de prendre en considération les aveux de l'une d'elles !

Quelques heures avant, le président Johnson déclarait que l'objectif de l'égalité raciale pourrait être atteint pacifiquement.

« Coïncidence malheureuse », dit « Le Monde » du 12-12-64, qui rapporte les faits. Malheureuse, effectivement, pour ceux qui veulent mettre fin à l'action des Noirs en leur promettant monts et merveilles pourvu qu'ils soient bien « sages ».

« Voix Ouvrière » et les bulletins d'entreprise portant le même titre n'ont comme ressources que le produit de la vente et les soutiens de leurs militants et sympathisants. « Voix ouvrière » ne peut vivre et se développer, les bulletins d'entreprise ne peuvent se multiplier que si ces soutiens vont en augmentant. Chaque franc que vous nous enverrez c'est 100 feuilles ronéotypées de plus et peut-être 200 ou 300 travailleurs de plus qui connaîtront « Voix Ouvrière ».

Les fonds sont à verser à nos collecteurs, diffuseurs et vendeurs ou à envoyer à notre C.C.P. N° 9424.78. Paris, au nom de Maurice Schroëdt.

Car la réalité est tout autre. Les juges américains, comme le reste de l'appareil d'Etat qui devrait théoriquement faire respecter les droits des Noirs, savent très bien que le maintien de ceux-ci dans leur misérable condition de sous-prolétaires est l'une des conditions de la conservation de leurs privilèges.

Quant à Johnson il pense à peu près la même chose, à cette différence près que lui, en tant que président des U.S.A., se préoccupe plus des intérêts généraux de la bourgeoisie américaine que ne le font les gens du Sud, plus soucieux de leurs intérêts particuliers.

C'est pourquoi, par exemple, Johnson engage un semblant de lutte pour l'égalité des Noirs, en particulier à cause du visage démocratique que les U.S.A. veulent offrir aux pays du « Tiers-Monde ».

Mais les juges racistes et les prétendants prétendument antiracistes se retrouvent d'accord pour maltraiter les Noirs lorsque ceux-ci manifestent. Car le fond du problème, c'est que tous sont de la même classe des exploités et s'entendent pour se défendre contre les exploités.

En régime capitaliste, l'égalité des Noirs ne sera rien d'autre que la prétendue égalité des patrons et des ouvriers.

Les Noirs américains, comme les ouvriers blancs américains, comme tous les exploités du monde, ne seront émancipés que lorsqu'ils se libéreront du joug capitaliste qui est la cause fondamentale de leur oppression.

Pour cela, il leur faudra bien user de la violence révolutionnaire.

Et il est probable qu'à ce moment-

là, ils ne feront pas de différence entre les juges racistes et les Johnson, entre ceux qui acquittent leurs assassins en les approuvant, et ceux qui les laissent acquitter, mais soi-disant en les désapprouvant.

### VOIX OUVRIERE

29, rue de Château-Landon  
Paris-X<sup>e</sup>  
C.C.P. : Maurice Schroëdt, 9424-78  
Paris.

### PERMANENCES

- A Paris :  
Tous les samedis de 16 à 20 h  
29, rue du Château-Landon  
Tous les mardis de  
17 h. 30 à 20 h. 30,  
Café « Le Souterrain »,  
47, boulevard Ney
- A Lyon :  
Tous les samedis de 17 à 20 h  
Café « Le Clos Vert »  
113, Gde Rue de la Guillotière  
(Face de l'église Saint-Louis)

Directeur de publication :  
M. SCHRÖEDT

Distribué par les N.M.P.P.

Imprimerie Parisienne  
Wilson - Proudhon  
86, avenue du Président-Wilson  
La Plaine-Saint-Denis (Seine)

Travail exécuté  
par des ouvriers syndiqués.